



S'AFFIRMER RASSEMBLER PROSPÉRER

Un projet libéral pour tous les Québécois



Table des matières

Sommaire	p. 3
Introduction	p. 8
Chapitre 1 - Ce que les libéraux nous ont dit	p. 12
Chapitre 2 - S'affirmer	p. 26
Chapitre 3 - Rassembler	p. 38
Chapitre 4 - Prospérer	p. 52
Conclusion	p. 74
Pistes de réflexion	p. 75

Les membres du comité

Madwa-Nika Cadet (Co-présidente)
André Pratte (Co-président)
Pierre Arcand
William Baril
Catherine Boundjia
Lucie Charlebois
Jean D'Amour
Antoine Dionne-Charest
Noémie Fiset-Tremblay
Geoffrey Kelley
Claude Laroche
Laurence Lefebvre
Émilie Nadeau
Valérie Pomerleau
Philip-Antoine Dupuis Laflamme (secrétaire)

S'AFFIRMER RASSEMBLER PROSPÉRER

Un projet libéral pour tous les Québécois

Sommaire

Après avoir entendu plus de 500 personnes dans le cadre d'une tournée de l'ensemble des régions du Québec et consulté divers experts, le Comité de consultation et de réflexion sur la relance du Parti libéral du Québec constate que les libéraux demeurent fiers des valeurs qui sont le fondement de leur action politique. Il n'est pas question pour eux de laisser tomber ces principes par opportunisme ou populisme.

Cependant, il est clair que le PLQ doit se renouveler et proposer un discours et des propositions en phase avec le Québec des années 2020. Il s'agit d'offrir un nouveau projet libéral pour l'ensemble des Québécois.

Formé en mars 2023, le Comité sur la relance du PLQ avait pour mandat de parcourir le Québec pour définir le libéralisme d'aujourd'hui et proposer au Parti des pistes de réflexion afin qu'il puisse répondre aux aspirations des Québécois.

Le Comité est composé de 14 membres reflétant la diversité générationnelle, régionale et culturelle du Parti et du Québec d'aujourd'hui. Notre rôle n'était pas d'élaborer la plateforme électorale du Parti; cette tâche appartiendra à la Commission politique et au nouveau chef ou à la nouvelle cheffe. Ce document n'est donc que la première étape de la reconstruction de notre Parti.

Bien que nos consultations aient porté sur les valeurs et les principes phares du libéralisme québécois, les participants se sont exprimés sur une foule de sujets, notamment sur les faiblesses observées au sein-même de notre formation. Le Comité invite le PLQ à porter une attention particulière aux commentaires de ses militants.

Ce rapport est avant tout celui des militants qui ont donné de leur temps pour réfléchir et discuter de l'avenir du Parti libéral du Québec. Nous tenons à les remercier chaleureusement.

Une approche renouvelée

Le Québec est une nation distincte par sa langue, sa culture et ses valeurs, une nation confiante quant à ses capacités. Il nous faut à la fois préserver notre langue commune et les bases de la société libérale sur lesquelles s'est édifiée notre nation. Les militants rencontrés nous ont dit que :

Nous devons être fiers d'être Québécois, fiers d'être Canadiens, et continuer à donner priorité à la défense et à la promotion des intérêts du Québec au sein de la fédération canadienne.

Nous devons rassembler les Québécois, quelles que soient leurs caractéristiques personnelles et sociales, autour de notre langue officielle, le français, dans le respect des droits fondamentaux de chacun.

Nous devons prioriser une vision cohérente du développement économique qui génère, dans toutes les régions, la richesse nécessaire pour atteindre une plus grande justice sociale, un développement durable et l'équité intergénérationnelle.

Nous regroupons ici nos propositions et les neuf valeurs du Parti libéral du Québec, répertoriées par Claude Ryan, sous trois verbes d'action : **S'affirmer. Rassembler. Prospérer.** En effet, en politique, les principes ne sont rien s'ils ne guident pas l'action.

S'AFFIRMER

Le PLQ ne craint pas d'affirmer ses valeurs profondes. Ainsi, la liberté des personnes de mener leur vie comme elles l'entendent, dans le respect des autres, est au cœur de notre conception de la politique.

Nous sommes également convaincus que le Québec est plus prospère culturellement, socialement et économiquement lorsqu'il occupe un rôle de leader au sein de la fédération canadienne. Le Comité propose un projet d'affirmation libéral inclusif et unificateur reflétant l'histoire et les valeurs du PLQ.

Parmi les pistes de réflexion mises de l'avant :

- adopter une Constitution québécoise;
- instaurer un mode de scrutin préférentiel;
- faire en sorte que le Québec contrôle l'admission des immigrants temporaires;
- transformer le Sénat canadien en Chambre des provinces;

- adopter de nouvelles mesures en matière de francophonie de sorte que le Québec soit le leader de la francophonie canadienne et mondiale;
- confirmer les droits existants des Québécois d'expression anglaise.

Le PLQ doit s'affirmer, le Québec doit s'affirmer.

RASSEMBLER

Face aux défis auxquels est confronté le Québec, les Québécois doivent unir leurs forces autour de projets communs. C'est ce que le Comité propose : le Parti libéral du Québec doit mettre de l'avant un nationalisme audacieux, inclusif et rassembleur.

Il est vrai qu'il existe de nos jours au Québec une préoccupation légitime quant à l'avenir de la langue et de la culture françaises. Nous n'éluons pas ce constat et nous proposons ici des pistes de réflexion ancrées dans l'héritage libéral et visant à rassembler tous les citoyens autour de l'identité québécoise. Il s'agit d'écrire ensemble l'avenir du Québec. Parmi les pistes de réflexion que notre Comité suggère :

- l'adoption d'une Loi sur l'interculturalisme;
- la mise en oeuvre d'une réforme en profondeur de l'enseignement du français;
- l'instauration de mesures incitatives fortes pour que nos entreprises favorisent la place de la langue française au travail;
- pour pacifier le débat, la mise en place d'un comité d'experts indépendants chargés de mesurer de manière rigoureuse la capacité d'accueil et d'intégration du Québec.

**Un nationalisme inclusif et rassembleur :
c'est ce que le PLQ doit mettre de l'avant.**

PROSPÉRER

Le Québec n'est prospère que s'il crée les conditions permettant d'atteindre une complémentarité entre développement économique, justice sociale et protection de l'environnement. Le PLQ doit revenir à l'approche qui a fait de lui le choix des Québécois quand il s'agit d'assurer un Québec économiquement fort et stable.

Pour développer l'économie, il faut :

- adopter une Loi sur la protection contre l'inflation et sur l'accessibilité au logement;
- instaurer un «Revenu minimum d'activité»;
- tenir un Sommet sur l'avenir du Québec;
- élaborer une stratégie industrielle nationale.

Pour simplifier la vie des Québécois, il faut :

- assurer des services de l'État plus efficaces et plus humains;
- travailler à l'adoption d'une déclaration de revenus unique;
- viser à réduire le fardeau bureaucratique de nos PME.

Pour protéger l'environnement, il faut :

- trouver des façons novatrices de réduire les émissions de GES;
- miser sur l'exploitation de nos ressources naturelles pour contribuer à l'atteinte des cibles du Québec en matière de lutte contre les changements climatiques et de transition énergétique;
- consolider le droit à un environnement sain dans la *Charte des droits et libertés de la personne*;
- confier le dossier des changements climatiques au premier ministre.

Pour développer les régions, il faut :

- donner aux régions les outils nécessaires pour qu'elles puissent prendre leurs propres décisions;
- investir pour doter nos régions de systèmes de transport collectif et de réseaux routiers modernes et efficaces;
- assurer une présence régionale de chaque ministère;
- revoir la fiscalité et mettre en place un nouveau programme de financement pour le développement des régions;

En matière de développement économique, le PLQ doit avoir une vision claire et rassembleuse.

Lors de cette grande consultation, nous avons constaté que le PLQ bénéficie d'une base solide dans chacune des régions du Québec, une base sur laquelle nous pouvons rebâtir.

Nous espérons que nos travaux auront contribué à redonner aux libéraux la fierté et la confiance d'être qui ils sont : de fiers Québécois et de fiers Canadiens, profondément attachés à la langue française et à la culture québécoise, attachés aussi aux grandes idées libérales qui ont forgé le Québec moderne.

Nous sommes convaincus qu'en vue des élections de 2026, notre formation politique saura proposer un nouveau projet de société rassembleur pour le Québec d'aujourd'hui et de demain.

[Développez avec nous cette nouvelle vision de société pour l'avenir du Québec, ce grand projet libéral pour tous les Québécois](#)

INTRODUCTION

Notre époque en est une de profonds changements à l'échelle planétaire. La Terre est confrontée au défi existentiel des changements climatiques. Les grandes puissances se disputent l'hégémonie militaire, politique et économique. Le système capitaliste a produit un enrichissement collectif sans précédent, mais celui-ci s'est accompagné de graves dommages à l'environnement et de profondes inégalités sociales. La révolution numérique et l'intelligence artificielle ouvrent des possibilités inouïes, mais suscitent aussi de sérieuses inquiétudes. Enfin, la culture américaine continue d'être prédominante, ce qui présente des défis considérables pour les cultures nationales.

C'est sur cette mer agitée que doit naviguer le Québec, une nation distincte par sa langue et sa culture, une nation confiante quant à ses capacités, mais aussi inquiète face aux courants puissants qu'elle doit affronter. Dans ce contexte, gouverner le Québec engage une responsabilité particulière. Il s'agit de protéger et de promouvoir une langue, une culture. De plus, il faut assurer un développement économique durable et juste. Enfin, il est impératif de préserver les bases de la société libérale sur lesquelles s'est édifiée notre nation, notamment la démocratie, la règle de droit et le respect des droits fondamentaux. Compte tenu de cette conjoncture, la question se pose : pourquoi la formation politique qui porte au premier chef ces valeurs a-t-elle obtenu de si mauvais résultats lors des dernières élections générales? Disons les choses simplement : après plus d'une décennie au pouvoir, les Québécois¹ nous ont envoyés refaire nos devoirs.

À la suite des élections du 3 octobre 2022, le Parti libéral du Québec a formé un Comité de consultation et de réflexion sur la relance de notre formation. Composé de 14 membres du Parti reflétant la diversité du PLQ et de la population québécoise, ce Comité a consulté des centaines de militants et sympathisants libéraux de toutes les régions du Québec, les membres des diverses instances du Parti, notamment ceux du caucus, et des experts de différents domaines. De cette consultation est ressorti un constat très clair : les libéraux sont fiers des valeurs qui sont le fondement et le ciment de leur formation politique. Pour eux, il n'est pas question de laisser tomber ces principes par opportunisme ou populisme.

En même temps, les libéraux sont lucides : ils savent que des changements sont nécessaires. Des changements dans la manière et le ton employés pour véhiculer les idées libérales. Des changements dans les politiques et les projets qu'ils mettent de l'avant. Des changements dans l'organisation et les communications du Parti.

¹ Afin de faciliter la lecture du rapport, nous avons employé le masculin comme genre neutre pour désigner les personnes de toute identité ou expression de genre.

Les valeurs libérales

En cette troisième décennie du 21^e siècle, les valeurs libérales nous apparaissent plus pertinentes que jamais.

D'abord et avant tout, les libéraux québécois donnent priorité à la défense et à la promotion des intérêts du Québec. C'est pourquoi ils mettent de l'avant des mesures fortes de protection et de promotion du français comme langue commune, notamment auprès des nouveaux Québécois.

Parce qu'ils donnent priorité aux intérêts du Québec, les libéraux québécois prônent la participation active de la province à la fédération canadienne. Selon nous, le Canada est une dimension fondamentale de l'identité québécoise. Nous sommes donc à la fois fiers d'être Québécois et fiers d'être Canadiens.

Nous sommes des libéraux, c'est-à-dire que notre philosophie politique repose sur le respect des droits et libertés de chacun. Nous sommes convaincus que la promotion et la protection de la langue française sont parfaitement compatibles avec le respect des droits fondamentaux des Québécois, entre autres les droits existants et les institutions de la communauté anglophone.

Les libéraux donnent priorité au développement économique, non comme une fin en soi, mais parce qu'une économie forte est le fondement d'une nation forte. Pour les libéraux, dans le monde tourmenté d'aujourd'hui, le développement économique ne doit pas se résumer à une série d'annonces à la pièce, mais résulter d'une vision cohérente, basée sur une compréhension solide du contexte planétaire et sur la liberté des personnes et des entreprises de lancer et de mettre en œuvre des projets porteurs.

Dans l'esprit des libéraux, le développement économique n'a de sens que s'il va de pair avec la justice sociale et la protection de l'environnement. Tels sont les trois piliers de la philosophie économique libérale.

Les libéraux font confiance à l'individu et à la communauté. C'est pourquoi nous suggérons que les différentes régions du Québec soient dotées de pouvoirs décisionnels et de ressources financières qui leur permettront de développer leur plein potentiel.

De plus, comme nous ont dit de nombreux militants, dans son état actuel, le gouvernement du Québec ne fournit pas aux citoyens la qualité de service à laquelle ils ont droit. Un changement de paradigme devient nécessaire, non pour réduire la place de l'État au Québec, mais pour s'assurer que celui-ci fait bien ce qu'il est censé faire.

À l'écoute des Québécois

Au cours des derniers mois, notre Comité s'est mis à l'écoute des Québécois, notamment des militants et sympathisants libéraux. Ceux-ci nous ont dit que le Parti libéral du Québec avait perdu contact avec la population. Inquiets quant à l'avenir de la langue et de la culture qui distinguent notre nation, plusieurs Québécois ont eu l'impression que le PLQ ne comprenait pas ni ne partageait cette angoisse. Pire, ils ont senti que le Parti les regardait de haut, comme s'ils avaient tort d'être soucieux de leur avenir.

Or, cette préoccupation relative au français et à la préservation de la culture québécoise, toute formation politique aspirant à gouverner le Québec doit en tenir compte, car son principal devoir sera toujours de défendre les intérêts de la nation québécoise. C'est en ce sens que le Parti libéral du Québec doit « reconnecter » avec les Québécois. Il ne s'agit pas de renier les valeurs qui définissent le PLQ depuis des décennies; il s'agit plutôt de reconnaître l'ampleur des défis auxquels fait face le Québec et de proposer des solutions libérales à ces défis.

Reconnecter avec les Québécois, cela ne signifie pas seulement se mettre au diapason de la majorité francophone, bien que cela soit évidemment essentiel. Cela veut dire aussi être à l'écoute des aspirations et des préoccupations des Québécois d'expression anglaise et des Québécois issus des communautés culturelles, qui forment des composantes importantes du Québec moderne et qui eux aussi se sont sentis délaissés par notre formation politique.

S'affirmer. Rassembler. Prospérer

Dans ce rapport, notre Comité propose certaines pistes sur lesquelles le PLQ devrait se pencher. Notre mandat n'était pas d'élaborer la plateforme électorale du Parti; cette tâche appartiendra à la Commission politique et au nouveau chef ou à la nouvelle cheffe. Cependant, ces pistes représentent des exemples tangibles de l'approche libérale que nous mettons de l'avant.

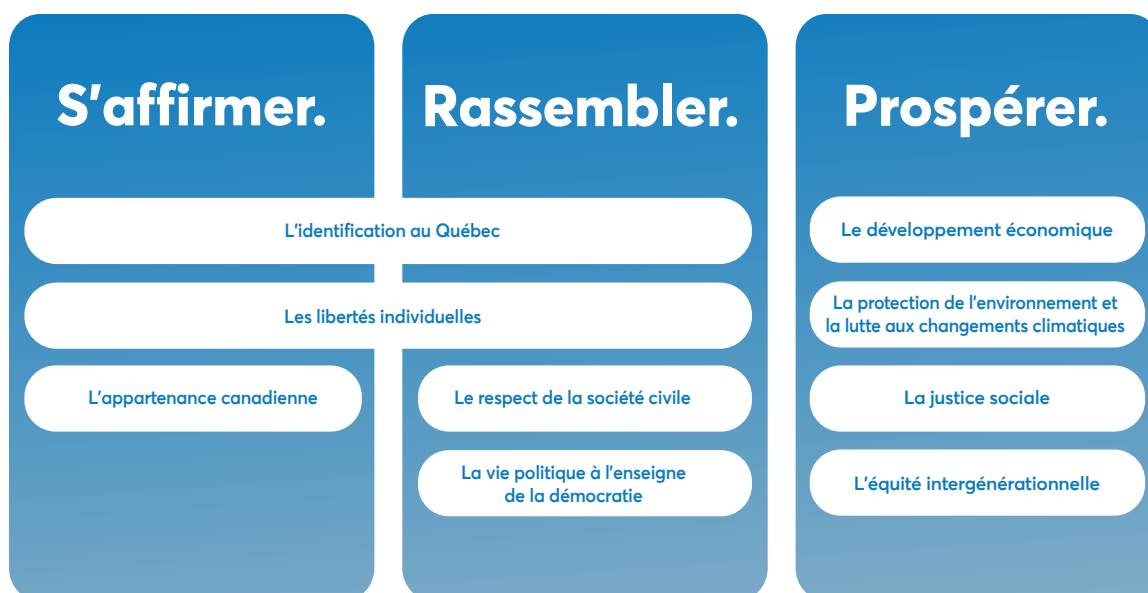
Nous avons choisi de regrouper les valeurs libérales et nos propositions sous trois thèmes, trois verbes d'action - S'affirmer - Rassembler - Prospérer - parce que les valeurs ne sont rien si elles ne guident pas l'action. Par ce regroupement, nous n'abandonnons aucune des neuf valeurs du PLQ, telles que définies par Claude Ryan en 2002² et bonifiées par la Commission-Jeunesse de notre formation politique. Mais peut-être en faciliterons-nous la pédagogie, comme certains militants nous l'ont suggéré.

2

Claude Ryan, Les valeurs libérales et le Québec moderne, Édition révisée, Parti libéral du Québec, 2016.

Notre Comité espère que ses travaux auront contribué à redonner aux libéraux la fierté et la confiance d'être qui ils sont : de fiers Québécois et de fiers Canadiens, profondément attachés à la langue française et à la culture québécoise, attachés aussi aux grandes idées libérales qui ont forgé le Québec moderne, dont la protection des droits des individus et des minorités.

Ce rapport n'est que le premier pas dans la nécessaire reconstruction de notre Parti. Plusieurs étapes importantes restent à franchir, exigeant beaucoup de travail de la part de tous ceux qui croient aux idéaux libéraux. Nous sommes convaincus qu'en vue des élections de 2026, notre formation politique saura proposer un projet libéral pour tous les Québécois.



CE QUE LES LIBÉRAUX NOUS ONT DIT

Au cours de ses 15 consultations régionales, le Comité sur la relance du PLQ a consulté plus de 500 personnes. Celles-ci, venant d'horizons divers et ayant leurs propres perspectives quant à l'identité et l'avenir de notre Parti, ont amené une grande variété de points de vue. La plupart d'entre elles nous ont présenté leurs idées et pistes de réflexion sur ce que signifie être libéral en 2023, sur la place que doit avoir le PLQ sur le nouvel échiquier politique et sur les principes qui sous-tendent le libéralisme québécois d'aujourd'hui.

Les membres du Comité remercient les militants et sympathisants de leur contribution précieuse à leurs travaux. À travers nous, ils s'adressaient au PLQ. C'est pourquoi nous avons cru important que notre rapport fasse fidèlement écho à leurs interventions.

Les valeurs libérales

Tout d'abord, il apparaît pertinent de préciser que les neuf valeurs libérales telles que définies par Claude Ryan dans son ouvrage publié en 2002 et, mises à jour par la Commission-Jeunesse du PLQ, n'ont jamais été remises en question lors des consultations. Il y a cependant un consensus quant à la nécessité de les actualiser compte tenu du contexte politique actuel et de les simplifier pour les rendre plus accessibles. Plusieurs intervenants ont d'ailleurs proposé divers types de regroupements. Nous retenons qu'une refonte préservant l'intégralité des valeurs tout en les rassemblant dans des catégories synthèses est largement soutenue par les membres et sympathisants consultés.

Défendre les intérêts du Québec

En ce qui concerne la question du nationalisme et du fédéralisme, les libéraux s'entendent généralement sur le fait que le PLQ doit d'abord et avant tout servir les intérêts du Québec, à l'intérieur de la fédération canadienne. Ils veulent un parti qui renforce la vitalité du fait français au Québec et en Amérique du Nord. Un parti qui défend les droits et libertés de tous et assure un développement économique robuste. Un parti respectueux de l'environnement et orienté vers une société plus juste et équitable.

Nous remarquons au surplus que pour la vaste majorité des intervenants, le nationalisme libéral est un trait essentiel de notre identité historique. Une participante de la région de la Capitale-Nationale, résume ainsi cette réalité :

On a toujours été nationalistes au sein de la fédération canadienne, mais pour nous, l'autre, l'étranger, l'immigrant, l'anglophone, l'allophone, ce n'est pas une menace, c'est une richesse.

C'est par ce nationalisme libéral, intégrant des principes de libertés individuelles, telles que garanties par nos chartes, et d'autonomie provinciale, que le PLQ se distingue des autres partis politiques. C'est aussi sur cette base que la plupart des personnes consultées considèrent qu'il faut établir notre vision du fédéralisme. Celui-ci doit valoriser l'attachement au Canada, tout en revendiquant une identification forte à un Québec qu'ils souhaitent plus autonome et entièrement souverain dans ses champs de compétences. Ce fédéralisme n'est d'ailleurs pas seulement vu comme un système de gouvernance préférable aux autres, mais aussi comme le meilleur véhicule pour garantir l'essor d'un Québec prospère, de même que la vitalité du français en Amérique. Ce sentiment se traduit aussi par une vision plus large de notre identité francophone, semblable à celle décrite par une participante du Bas-Saint-Laurent :

Je crois fermement que la place des francophones au Canada dépasse les frontières du Québec, qui est pour moi le pôle central de la francophonie en Amérique. Ma vision du nationalisme inclut les francophones de chaque coin du pays, et c'est cette compréhension globale qui rend, à mon avis, notre nationalisme plus fort que celui des souverainistes.

Les intervenants ont aussi été nombreux à reconnaître qu'il ne faut pas craindre les tensions avec le fédéral, sans pour autant chercher à les exacerber. L'Assemblée nationale doit selon eux pouvoir exprimer clairement son désaccord, particulièrement lorsqu'il s'agit des intérêts du Québec, mais jamais par des confrontations inutiles. En outre, plusieurs souhaitent que le Québec joue un rôle beaucoup plus fort pour tisser des partenariats interprovinciaux, notamment à travers les réseaux d'affaires francophones, en vue d'atteindre des objectifs communs, comme le développement économique, la lutte aux changements climatiques et la transition énergétique.

Qui plus est, les personnes consultées ont souvent affirmé que selon elles, sans un projet fédéraliste porteur, sans une vision qui dépasse le statu quo, les questions sur le statut constitutionnel du Québec n'arrivaient plus à soulever les passions. Elles étaient au surplus d'avis que ce désintérêt était particulièrement présent chez les jeunes. Lors de la consultation de l'Abitibi-Témiscamingue, des militants de la Commission-Jeunesse du Parti ont aussi remarqué que pour plusieurs membres de leur génération, fédéralisme et nationalisme sont des concepts distincts et opposés. Ces jeunes militants considèrent que seul un projet clair, innovant et concret pourrait renverser cette tendance et démontrer que ces deux notions sont parfaitement compatibles.

Langue française et éducation

Les participants qui sont venus nous exposer leurs perspectives sur l'état du français au Québec nous ont fortement encouragés à ne pas tomber dans le piège du nationalisme identitaire qui fait de la langue un sujet d'exclusion et de divisions sociales. En effet, la vitalité et la pérennité du fait français sont des priorités partagées par la vaste majorité des gens entendus. Cependant, l'utilisation de lois bafouant les droits des Québécois, de même que l'hostilité exprimée par certains politiciens envers l'immigration, sont invariablement décrits comme nuisibles à la protection du français. On voit plutôt ces actions comme un frein à l'intégration, puisqu'elles envoient aux nouveaux arrivants et aux minorités non-francophones le message qu'ils ne seront pas des Québécois à part entière s'ils ne sont pas capables d'apprendre le français en quelques mois. Selon ces mêmes intervenants, une telle situation génère trop souvent de l'anxiété et de la culpabilisation qui ne peuvent que décourager l'apprentissage et l'usage du français.

Qui plus est, on nous a souvent rappelé que l'immigration est tout sauf une menace pour le français, tel que l'exprimait une militante de la région de l'Estrie :

Ce n'est pas vrai que l'immigration menace le français. Il ne faut pas mettre toute l'attention sur la première génération, puisque c'est très souvent la deuxième génération qui est la plus importante au niveau de l'intégration. Ils sont même souvent mieux intégrés à notre société et notre culture que des Canadiens-français nés ici.

Parallèlement, les libéraux consultés souhaitent que les Québécois d'expression anglaise puissent avoir accès à des soins de santé et des services sociaux dans la langue de leur choix, par souci de compréhension mutuelle entre le professionnel consulté et le citoyen. Voici ce que nous faisait remarquer une participante de Montréal à ce propos :

Je m'exprime en français au quotidien et je suis en faveur de la protection de la langue et du rayonnement de la francophonie. Mes enfants ont été élevés en français et sont à l'aise dans les deux langues. Mais quand je vais voir mon médecin, je veux pouvoir lui parler dans ma langue maternelle, avec laquelle je suis plus à l'aise pour discuter de choses plus techniques.

En lien avec ces constats, les participants anglophones nous ont aussi fait part de leurs craintes, fondées sur leurs expériences passées, qu'un renforcement des protections actuellement en place pour assurer la vitalité du français se fasse à l'encontre de leurs droits, de leurs institutions et de leurs opportunités socio-économiques au sein de la société québécoise. Les personnes francophones ou anglophones qui se sont exprimées sur ce sujet ont invariablement appuyé les droits historiques de la communauté anglophone, en réitérant, comme cette militante des Laurentides, que « la protection

du français ne devrait pas se faire « contre les Anglais », mais en investissant en éducation et en enseignant le français convenablement ».

À cet égard, plusieurs intervenants ont soulevé le fait que la meilleure manière de s'assurer de la vitalité du français au Québec passe par un renforcement de la qualité de l'enseignement de la langue dès le primaire et le secondaire. Au-delà de la francisation permettant aux immigrants d'accéder au marché du travail, les membres et sympathisants libéraux ont insisté sur le besoin d'investir massivement dans le système d'éducation afin de non seulement donner aux jeunes et aux nouveaux arrivants les moyens de communiquer dans un français de qualité, mais aussi de participer pleinement à la vie socioculturelle du Québec. Plusieurs ont en effet défini l'éducation comme source de justice sociale et économique.

Par ailleurs, de nombreux membres ont appuyé, en parallèle d'un renforcement de l'enseignement du français, la promotion de l'apprentissage de l'anglais comme langue seconde. Les gens venant des régions éloignées de Montréal, de l'Outaouais ou de l'Estrie ont aussi souvent fait part de leur difficulté à apprendre et pratiquer l'anglais, et nous ont invités à appuyer des initiatives pour en faciliter l'enseignement dans leurs milieux respectifs.

Un parti pragmatique

En ce qui a trait à la place du PLQ sur l'échiquier des idéologies politiques, certains libéraux ont avancé que le Parti devait s'afficher clairement comme étant « de centre-droit » en adoptant des politiques moins interventionnistes afin de donner plus d'oxygène à l'entrepreneuriat et ouvrir les portes du Québec à des investissements plus importants. En contrepartie, d'autres intervenants ont préconisé un virage vers le « centre-gauche », se disant plus préoccupés par les inégalités sociales et économiques et souhaitant plus d'intervention de l'État. Jamais, cependant, n'avons-nous entendu qu'il fallait sacrifier le développement économique au bénéfice de la justice sociale, ou l'inverse.

Et si certains ont exprimé le souhait que le PLQ s'affirme comme un parti résolument centriste, plusieurs autres ont préféré voir en nous le parti du pragmatisme. Ils rejettent ainsi les étiquettes « gauche », « droite » et « centre », qui selon eux sont dépassées et ne permettent pas de définir adéquatement le positionnement idéologique de notre formation.

Chez les uns comme chez les autres, nous notons qu'au-delà des termes employés, tous s'entendent sur le fait que ce qui différencie le PLQ et explique sa longévité est sa capacité à évoluer et à s'adapter aux réalités propres à chaque époque, notamment grâce à ses valeurs qui prônent l'ouverture d'esprit et la recherche de consensus.

Pacifier le discours politique

Un autre aspect clé du libéralisme québécois est sa volonté de pacifier le discours politique au sujet des questions les plus controversées. Cela se traduit par une maturité politique et une recherche d'équilibre entre des intérêts chargés d'émotivité et trop souvent mis inutilement en opposition. On compte à ce chapitre les enjeux touchant les droits individuels, la protection de la langue et du patrimoine, l'écologie, la justice sociale et le développement économique. La vision libérale vise donc à régler les problèmes sociaux sans diviser ou pointer du doigt, cherchant plutôt à rassembler, tel que nous le rappelait un membre de l'Outaouais :

Nous ne devons pas essayer de mousser les divisions comme les autres partis. Nous devons être une entité mature qui pacifie les enjeux qui divisent, traitant les gens en adultes, faisant confiance aux Québécois et en leur capacité à discuter des enjeux sans s'échauffer. C'est ainsi que nous allons convaincre les électeurs.

Ce refus de tendre vers toute forme de populisme, et cette volonté d'articuler un discours mature et tolérant s'étend aussi aux enjeux touchant la diversité. Ainsi, l'inclusivité occupe une place prépondérante dans l'identité libérale québécoise, comme l'ont définie les personnes consultées. Celles-ci ont invariablement décrit notre Parti comme celui qui doit, tout en faisant une promotion ambitieuse et déterminée du français et des valeurs québécoises, défendre les minorités, les néo-Québécois, les Premières Nations et les Inuit contre toute forme d'exclusion ou de restriction injustifiée de leurs droits et libertés.

Nous notons aussi que lors de chacune des consultations, plusieurs intervenants nous ont rappelé qu'être libéral, c'est faire preuve de tolérance envers les idées différentes des nôtres. Le PLQ doit donc selon eux, dans le domaine de la liberté d'expression, promouvoir une société qui rassemble même celles et ceux qui ne partagent pas les valeurs de la majorité, que ce soit sur des questions religieuses, morales ou politiques. L'opposition marquée des participants à l'utilisation abusive des dispositions de dérogation des chartes canadienne et québécoise des droits et libertés reflète, en outre, une approche humaniste qui privilégie le respect des droits individuels de tous les Québécois.

S'assumer comme libéraux

Au chapitre de l'histoire récente du Parti, de nombreux militants et sympathisants ont réitéré l'importance d'assumer pleinement l'héritage du PLQ. Celui-ci est en effet perçu par nos sympathisants comme une source de fierté et un socle solide sur lequel bâtir et innover. Les membres et sympathisants consultés nous ont ainsi fait comprendre que toute tentative de prendre des

distances par rapport aux bilans des anciens gouvernements libéraux revient à se laisser définir par nos adversaires. Sans cependant entrer dans une vision idéalisée de nos mandats au gouvernement, nos membres nous demandent, d'abord et avant tout, de ne pas nous excuser pour nos valeurs et notre héritage. Ils souhaitent plutôt les voir être réaffirmés avec force afin de convaincre nos anciens membres et électeurs de revenir vers nous. Lors de la consultation de la Capitale-Nationale, une militante résumait ainsi cette perspective :

Le PLQ doit cesser de s'excuser de défendre ses valeurs fondamentales et ses réalisations. Ce n'est qu'à partir de ce moment-là que nous pourrions recommencer à construire. Si nos militants croient avoir trouvé mieux ailleurs, il faut les convaincre que le meilleur est chez nous, au PLQ. On n'y arrivera pas en étant gênés de qui nous sommes.

Cela n'implique pas de confiner le Parti dans un carcan de nostalgie, mais plutôt d'embrasser un avenir où le PLQ reste fidèle à ses valeurs tout en s'adaptant aux défis du monde contemporain.

Un parti du Québec

De plus, un des éléments revenant le plus souvent dans les définitions proposées du libéralisme québécois est son indépendance par rapport au Parti libéral du Canada (PLC). Tout en étant fédéralistes, les libéraux consultés tiennent fortement à ce que le PLQ maintienne une identité distincte et une autonomie vis-à-vis de tous les partis fédéraux. Des militants de l'Estrie nous ont dit à ce sujet que bien que nous soyons sans l'ombre d'un doute fédéralistes, cela ne veut pas dire que nous sommes « obligés de faire tout ce que le fédéral veut ». Ils souhaitaient aussi réaffirmer, à l'instar de nombreux autres intervenants, que nous ne sommes pas et ne serons jamais « une succursale du PLC ». En revanche, les libéraux consultés croient que le PLQ doit demeurer ouvert aux membres de toutes les formations de la scène politique fédérale, pourvu qu'ils partagent notre attachement au Québec et au Canada, de même que nos valeurs.

Plusieurs militants et sympathisants nous ont aussi affirmé que pour eux, le PLQ était le parti de l'inclusion. Si certains pouvaient être réticents à se dire nationalistes parce qu'ils considèrent que ce concept s'oppose à la diversité, ce n'était pas le cas de la grande majorité des participants qui se sont exprimés sur ce thème. Pour eux, le nationalisme inclusif libéral, ainsi que son corollaire l'interculturalisme, permet de réconcilier la défense des droits et libertés individuelles et l'affirmation de la spécificité du Québec. Plusieurs nous ont aussi enjoint à nous réapproprier et à mettre de l'avant les emblèmes et les expressions de l'identité québécoise, tels le Fleurdelisé et la Fête nationale. Ainsi que l'a exprimé une militante des Îles-de-la-Madeleine, ces personnes souhaitent :

[Q]ue le PLQ prenne beaucoup plus de place là où les partis séparatistes et la CAQ se sont approprié des symboles et des repères qui appartiennent à tous les Québécois, y compris les fédéralistes.

Nous notons que certains participants ont indiqué préférer le multiculturalisme, qui ne prône pas la primauté de la culture commune du Québec, à l'interculturalisme. D'autres croient que les deux postures sont équivalentes. D'autres encore pensent que le multiculturalisme est parfaitement adéquat au niveau fédéral, en parallèle avec l'interculturalisme du Québec. Au-delà de cette diversité de points de vue, la grande majorité des interventions se rattachant à ce sujet appuient l'interculturalisme, considérant qu'il s'agit de la position la plus rassembleuse et la plus juste pour la nation québécoise.

L'immigration réussie

Les libéraux sont par ailleurs très conscients que sans l'apport considérable des immigrants tout au long de son histoire, le Québec tel qu'on le connaît aujourd'hui n'existerait pas. Aussi, ils ne considèrent pas qu'un immigrant n'est le bienvenu qu'en ce qu'il comble un déficit de main-d'œuvre, comme certains politiciens aiment le laisser entendre. Dans la vision libérale, un néo-Québécois qui a choisi le Québec en devient dès lors un membre à part entière, jouissant de la même dignité et participant d'égal à égal à l'édification de notre société. Tel que nous l'a résumé un militant de l'Outaouais, « ses succès sont nos succès, et ses enjeux sont nos enjeux ».

Les membres de la Commission des communautés culturelles qui se sont exprimés lors de nos consultations nous ont confié que s'ils se sentent mis de côté et considérés comme des citoyens de second rang par certains partis politiques, seulement bons pour remplir des manques de main-d'œuvre, ils n'apprécient guère plus une approche qu'ils décrivent comme infantilisante. Ainsi, ils encouragent le PLQ à mettre en lumière la réussite socio-économique des personnes issues de l'immigration, de les considérer comme des gens qui sont venus ici, qui ont choisi le Québec pour y établir leur famille et y prospérer. Cela permettra à ceux qui se sont fait dire que l'identité québécoise leur était inaccessible de comprendre qu'ils sont en réalité ici chez eux et que personne n'a le droit de remettre en question leur appartenance à la nation.

Le parti de l'économie

Dans le domaine économique, le PLQ s'est historiquement distingué en tant que « parti de l'économie », une étiquette encore très importante pour les militants et sympathisants consultés. Si l'évolution de la conjoncture politique a pu mettre à mal cette image dans les dernières années,

la grande majorité des intervenants souhaitaient que nous mettions en œuvre tous les efforts nécessaires pour continuer de mériter ce titre. Pour eux, un parti de l'économie se définit par sa compréhension des défis des entrepreneurs et des PME, sa capacité à réaliser de grands projets et sa confiance envers le jugement et l'autonomie des individus. Il doit aussi avoir une préférence marquée pour la liberté de marché, étant entendu que la prospérité est le meilleur garant d'un État socialement fort et compatissant, capable de réaliser ses missions essentielles. Les libéraux jugent donc qu'une économie capitaliste vigoureuse, encadrée par un gouvernement sensible aux inégalités sociales et à la crise environnementale, permet une intervention étatique plus efficace, puisqu'elle en assure les moyens financiers. Un membre de la région de l'Estrie nous rappelait d'ailleurs que pour Robert Bourassa, « c'est en ayant une société prospère que nous pourrions plus facilement atteindre nos objectifs ».

Les personnes consultées souhaitent donc que le PLQ soit le parti qui fait confiance aux individus, qui leur laisse la marge de manœuvre nécessaire pour prendre les meilleures décisions concernant leur famille et eux-mêmes. Cela est notamment réitéré dans la volonté d'une pluralité d'intervenants d'offrir aux Québécois une fiscalité qui encourage le travail et qui leur offre plus de flexibilité. Ils nous enjoignent aussi à nous positionner comme le parti capable de s'attaquer efficacement à la hausse des prix, la crise du logement, la reconnaissance des acquis des travailleurs étrangers et la pénurie de main-d'œuvre. De plus, un nombre important de participants ont insisté sur l'importance pour le Parti de prendre part le plus rapidement possible aux débats sur les grands changements industriels et sociaux qui ont été engendrés par l'essor rapide du télétravail, de l'intelligence artificielle et de la robotisation.

Plusieurs membres et sympathisants nous ont aussi encouragés à nous repositionner comme le parti capable de rendre l'appareil gouvernemental plus efficace et efficient, mais aussi plus humain. En effet, pour la plupart des intervenants s'étant exprimés à ce sujet, l'impact économique de la lenteur et de la lourdeur bureaucratique de l'État québécois est un frein à un essor économique optimal.

Prendre soin des aînés, assurer un avenir aux jeunes

Les personnes rencontrées lors des consultations ont souvent émis des préoccupations quant à la qualité de vie de nos aînés. Selon elles, un gouvernement libéral devrait s'assurer que le développement économique serve aussi à garantir aux générations qui nous ont précédés des services sociaux et des soins de santé de qualité. Cependant, pour nos membres et sympathisants tous les investissements que nous pourrions faire ne sauraient venir à bout des maux du système tant que la pénurie de main-d'œuvre ne sera pas résolue. Une militante de Montréal exprimait cette réalité ainsi :

Grâce à notre système de santé, nous pouvons atteindre et dépasser 80 ans. Nous avons une bonne qualité de vie et voulons rester dans notre maison ou notre appartement le plus longtemps possible, mais parfois nous avons besoin d'aide pour certaines choses. Le soutien à domicile doit donc être élargi. Mais pour cela, il faut régler la pénurie de main-d'œuvre.

On a aussi entendu plusieurs membres retraités préoccupés devant la hausse fulgurante du coût de la vie. Pour un grand nombre d'entre eux, le revenu de retraite n'arrive tout simplement pas à suivre l'inflation et le coût grandissant des soins à domicile ou l'augmentation du prix des loyers contribuent d'autant plus à leur insécurité financière.

En ce qui a trait à la jeunesse québécoise, nos membres et sympathisants considèrent qu'il faut leur offrir un projet social et environnemental qui répondra à leurs aspirations profondes. En effet, les jeunes font face à un avenir incertain, tant au niveau des changements climatiques que de l'économie. Que ce soit l'augmentation incessante des taux d'intérêt, la hausse des prix des aliments et des biens, ou encore la crise du logement, ils voient leur qualité de vie grandement hypothéquée par rapport à ce qu'ont connu leurs parents. Ils considèrent aussi, avec raison, qu'ils seront les plus touchés par les bouleversements causés par la crise climatique. Ils incitent donc fortement le PLQ à proposer un vaste projet de société qui répondra à ces préoccupations de manière claire et concrète. On nous a d'ailleurs souvent rappelé que lorsque les jeunes vont voter, c'est généralement pour soutenir une cause. Il y a là une opportunité pour le Parti de faire valoir son expertise économique et de se positionner comme l'option la plus crédible pour alléger le fardeau économique des jeunes, et en tant qu'acteur politique capable de relever les défis environnementaux actuels et futurs.

Une crise planétaire

Au chapitre de la crise environnementale, les intervenants ayant abordé le sujet étaient unanimes sur la gravité de la situation et sur l'importance d'adopter rapidement des mesures concrètes et robustes. Tous s'entendaient aussi sur la nécessité d'encourager l'adoption de nouveaux comportements individuels et collectifs. Ceci, afin d'éviter la destruction de notre environnement, tout en favorisant l'adaptation aux changements climatiques. En d'autres termes, les libéraux consultés sont pleinement conscients que la planète n'est pas en santé et que la situation s'aggraverait si rien de significatif n'est fait.

Si ces inquiétudes sont partagées par une vaste majorité de Québécois, et donc par la plupart des partis d'opposition, là où les libéraux semblent se distinguer, c'est dans leur conviction que ce n'est pas par la décroissance économique ou un retour à un mode de vie plus élémentaire que nous pourrions faire face à la crise de manière efficace et efficiente. En effet, tous considèrent que l'innovation et l'ingéniosité qu'encourage le libéralisme économique sont essentielles pour protéger à la fois l'environnement et le niveau de vie de la population, et ce, à l'échelle planétaire. Le Québec

a donc, selon eux, beaucoup à offrir pour appuyer la transition écologique des États avec lesquels il entretient des relations. Plus particulièrement, certains participants ont souligné notre capacité à offrir une alternative aux sources d'énergie polluantes en exportant notre électricité verte aux provinces et États limitrophes, ou en faisant la promotion de notre expertise au niveau international.

Plus d'autonomie pour les régions

L'accent sur la régionalité et la défense des intérêts économiques des régions est un autre élément distinctif du libéralisme québécois. Les membres et sympathisants consultés considèrent le PLQ comme le parti des régions, sensibilisé aux préoccupations locales, notamment dans le domaine du transport, de l'exploitation des ressources naturelles et de l'agriculture. Ils estiment aussi que les régions ont besoin de plus d'autonomie ainsi que d'une certaine décentralisation des services et des processus décisionnels. Pour eux, tout projet d'envergure doit être le fruit de concertations avec les acteurs locaux, et ne doit pas être imposé, ni faire l'objet de favoritisme. En parallèle, et comme un militant de la Gaspésie nous le rappelait, il faut aussi que cette prise en considération des réalités économiques locales soit intégrée dans une politique de développement industriel stable « qui ne change pas aux six mois ». La flexibilité et la vision à long terme étant ici les clés pour se doter d'un plan global, durable et polyvalent. Un tel plan devrait aussi prévoir le déploiement d'une couverture cellulaire robuste, l'accessibilité à une connexion Internet rapide sur l'ensemble du territoire québécois, ainsi que des solutions à l'enjeu du transport en régions éloignées. Le tout, afin de permettre aux gens de demeurer et de prospérer dans leur localité.

Les libéraux sont aussi en accord avec le fait qu'il faut attirer plus de main-d'œuvre en région et demandent des stratégies pour intégrer les immigrants en plus grand nombre et plus rapidement. On nous a notamment fait part d'un grave enjeu de pénurie de logements, qui ne vient qu'aggraver celle de la main-d'œuvre. Ce constat semble bien résumé par un militant de la Gaspésie qui remarquait qu'on « ne pourra pas exploiter nos ressources tant et aussi longtemps qu'on n'aura pas la main-d'œuvre pour le faire, et encore faut-il pouvoir la loger! ».



Les critiques envers le Parti

Bien que nos consultations régionales portaient sur les valeurs et les principes phares du libéralisme québécois, ainsi que leur actualisation, un nombre significatif de participants a tenu à s'exprimer au sujet des faiblesses qu'ils ont observées au niveau de l'organisation, des communications, ainsi que dans la relation entre le Parti, ses élus et sa base. Il a donc semblé pertinent au Comité d'inclure un résumé de ces commentaires critiques dans le présent rapport, puisque l'avenir du Parti est directement relié à l'efficacité, l'efficience et l'agilité de ce qui a longtemps été appelé la « machine libérale ».

Notre Comité ne fait pas de recommandations précises à ce sujet, mais nous invitons le Parti à porter une attention particulière aux critiques de ses militants. Même si la technologie et les réseaux sociaux ont transformé, ces dernières années, la manière de faire de la politique, une formation politique ne peut connaître le succès sans une base militante convaincue et active. Le PLQ a déjà entrepris de retisser les liens avec sa base et de rebâtir son organisation. Les efforts en ce sens doivent absolument être poursuivis. Et le prochain chef ou la prochaine cheffe devra demeurer à l'écoute de ses militants, sans lesquels la victoire restera hors de portée.

Les communications du Parti

De prime abord, il paraît important de passer en revue les remarques recueillies au sujet des communications du Parti. Cela, puisqu'à chacune des rencontres du Comité, des membres et sympathisants sont venus soulever d'importantes lacunes dans ce domaine.

Le premier point amené par de nombreux intervenants concernait la réactivité du PLQ dans les médias sociaux et traditionnels. Selon eux, le Parti prend trop de temps avant de se positionner publiquement sur des enjeux d'actualité, et il ne le fait pas assez clairement et fermement. Un militant de Chaudière-Appalaches affirmait à ce sujet :

Nous agissons trop comme un gouvernement et nous manquons une quantité énorme d'opportunités de nous positionner. On se contente de sorties trop insignifiantes, comme un

seul tweet ou un seul communiqué, sans chercher à mobiliser des acteurs externes pour être nos porte-paroles dans le cadre d'une véritable stratégie de communication.

De plus, ces militants ont observé que si le Parti a pu chercher à se positionner de façon à plaire à tout le monde, paradoxalement, cela a eu pour conséquence d'en décevoir une grande majorité. Cela a aussi entraîné une perception accrue d'inauthenticité autour de l'image du Parti. Pour un militant de la Montérégie, afin de transcender cette impasse :

Il faut aller au-delà du « discours gouvernemental » et passer à un « discours militant », fidèle à nos valeurs et qui s'assume. Il ne sera peut-être pas parfaitement nuancé ou peaufiné, mais il le deviendra à force d'être mis de l'avant.

On nous a donc, dans la majorité des interventions portant sur ce sujet, enjoint de redevenir fidèles à nous-mêmes, à nos valeurs, quitte à ce que cela froisse certains commentateurs ou électeurs. Selon ces nombreux militants, nous devrions avoir assez confiance en nos positions pour les assumer pleinement et répondre à tout enjeu avec conviction, sans nous laisser paralyser par la crainte de la critique. Un sentiment résumé ainsi par un militant de la Montérégie : « C'est en parlant sans avoir peur que nous enflammerons le cœur des électeurs ». Ainsi, nous pourrions incarner, selon ces intervenants, un parti qui cherche à rallier les gens derrière les projets auxquels il croit sincèrement, plutôt qu'une formation qui ne cherche qu'à plaire, sans savoir à qui exactement.

Finalement, un grand nombre de militants ayant émis des critiques ont aussi tenu à préciser que des raisons contextuelles et organisationnelles ont été des facteurs importants dans la genèse des problèmes mentionnés jusqu'ici. Selon eux, il nous faut remettre les choses dans leur contexte. Ainsi, comme l'affirmait une militante de la région de l'Estrie :

Dans les dernières années, j'ai senti qu'avec les nombreux départs dans la structure du Parti, on s'est retrouvé dans des situations d'improvisation qui se retournaient contre nous. On a eu de bonnes idées, mais on n'a pas eu le temps et les ressources de bien les développer et les expliquer et aussi de trouver des porte-paroles crédibles pour les défendre.

Les militants et sympathisants consultés comprennent ainsi qu'il n'y a pas eu un élément déclencheur unique ou un groupe de personnes spécifiques qui serait responsable à lui seul de ces lacunes. Il s'agit plutôt d'une culture et de façons de faire qui, pour l'immense majorité des personnes qui se sont exprimées sur le sujet, nous empêchent de bien nous faire entendre et de bien nous positionner dans la sphère publique.

L'organisation et la relation avec les membres

Un autre thème revenant très souvent dans les critiques formulées à l'endroit du Parti par les membres est celui des défauts de son organisation. Celui-ci étant intimement relié à la relation qu'entretient le Parti avec ses membres, il semblait opportun d'intégrer ces deux éléments dans une même synthèse.

Dans la très grande majorité de nos consultations, d'actuels et anciens bénévoles nous ont confié s'être sentis tenus pour acquis depuis quelques années. Ils n'ont pas perçu que le capital humain était valorisé au sein de notre organisation. Une forte proportion de ces intervenants a précisé que c'était là un des principaux facteurs de la démobilité et de la démotivation que nous avons connues depuis. Ce sentiment fut notamment renforcé par de multiples expériences où les militants ont constaté que leur point de vue et leur travail n'avaient que peu ou pas d'importance pour les dirigeants.

Un exemple souvent retenu touche au travail des Commissions politiques nationale et régionales. En effet, plusieurs ont dit regretter que nous adoptions des résolutions lors de nos Conseils généraux et de nos Congrès des membres, sans que cela n'ait d'impact réel sur la plateforme électorale ou les prises de position des élus. On a aussi critiqué le fait que les instances internes, telles que la Commission politique nationale ou les associations de circonscription, produisent souvent du contenu qui est le fruit d'un labeur significatif, pour finalement constater que celui-ci demeure sans suites. Selon la grande majorité des interventions, c'est pour cela que les Commissions politiques et autres instances régionales ont connu des exodes de militants qui n'ont pas pu voir en quoi leurs efforts avaient une incidence sur les orientations du Parti.

Le manque de préparation et la propension de l'organisation à faire les choses à la dernière minute sont aussi des facteurs qui ont souvent été mentionnés lors de nos consultations. Le recrutement des candidats de l'élection générale de 2022 est un exemple de cet état de fait qui a été soulevé de manière récurrente par les membres consultés. Qui plus est, ces derniers considèrent qu'il existe un lien de cause à effet direct entre les manquements dans le recrutement des candidats et le nombre de bénévoles ayant prêté main-forte lors de la campagne. On peut résumer cette analyse par une observation d'un militant des Laurentides : « De bons candidats amènent de bons bénévoles ».

Ainsi, il devient apparent que pour un grand nombre de nos militants et sympathisants, des décisions et attitudes ont, malgré la bonne volonté des acteurs impliqués, mené à une vague de départs et de démotivation qui a réduit les capacités et la force de notre organisation. Ce faisant, le contact direct et humain avec la base militante s'est vu de plus en plus difficile à assurer, ce qui a d'autant plus effrité le sentiment d'appartenance de plusieurs membres, dont d'anciens élus ayant passé des décennies au sein de notre formation. Les personnes consultées enjoignent au PLQ de démontrer son ouverture et son dynamisme afin de convaincre ceux qui ont quitté le Parti d'y revenir et de susciter l'adhésion de nouveaux militants au sein de ses rangs.

Une base solide

Malgré les enjeux exprimés, notre Comité a retrouvé, dans toutes les régions du Québec, une base solide de militants convaincus et déterminés à contribuer à la relance. Nos rencontres nous ont donné beaucoup d'espoir quant à l'avenir de notre Parti. En faisant ses devoirs, le Parti libéral du Québec pourra reprendre sa place sur l'échiquier politique.



Québécois, Canadiens, libéraux

Les militants libéraux l'ont dit haut et fort lors des travaux de notre Comité : le Parti libéral du Québec a toujours défendu et continuera de défendre bec et ongles les intérêts du Québec, d'abord et avant tout. Nous sommes une formation politique québécoise, indépendante de tout autre parti, et nous sommes au service de la population du Québec.

Le PLQ ne doit pas craindre d'affirmer ses valeurs profondes, bien au contraire. Nous sommes de fiers Québécois. Nous sommes de fiers Canadiens. Et nous sommes des libéraux convaincus. La liberté des personnes de mener leur vie comme elles l'entendent, dans le respect des autres, est au cœur de notre conception de la politique.

C'est parce qu'ils défendent les intérêts des Québécois que les libéraux prônent l'appartenance à la fédération canadienne. Depuis plus de 150 ans, le fédéralisme a généralement bien servi le Québec. Au sein du Canada, le Québec est devenu l'une des nations les plus prospères, pacifiques et socialement avancées du monde. Le fédéralisme a été gagnant pour le Québec.

Ainsi, aux yeux des libéraux, le Canada n'est ni un pis-aller ni une entité politique dont on s'accommode et encore moins un corps étranger. Au contraire, l'appartenance au Canada contribue grandement à la prospérité et à l'épanouissement du Québec.

Cela ne signifie pas pour autant que le système canadien est sans failles. Le fédéralisme est en constante évolution. Pour le Québec, appartenir à la fédération canadienne exige de participer à cette évolution, d'être à la table pour défendre la vision québécoise des choses. La politique libérale en la matière, c'est de s'affirmer comme Québécois ET comme Canadiens.

C'est grâce au leadership du Québec au sein de la fédération que le gouvernement du Canada reconnaît officiellement le principe d'après lequel les provinces ont des besoins et des enjeux particuliers qui requièrent un traitement distinct de la part du gouvernement fédéral, à savoir le principe de fédéralisme asymétrique.

Au cours des 20 dernières années, les libéraux ont démontré à plusieurs reprises qu'il est possible pour le Québec de faire valoir ses intérêts au sein de la fédération canadienne et de profiter des avantages que procure le système fédéral. Pensons à la création du Conseil de la fédération (2003), à l'entente sur la santé de 2004, à la reconnaissance du Québec comme nation par la Chambre des communes (2006) et à l'*Accord économique et commercial global entre le Canada et l'Union européenne*.

À cet égard, l'affirmation libérale du Québec au sein de la fédération canadienne a suivi deux approches : une approche fondée sur la collaboration avec les autres gouvernements du pays et sur la réalisation de gains en marge de la *Constitution*, et une approche fondée sur des modifications constitutionnelles au régime fédéral. Même si les libéraux ont récemment privilégié la première approche, ils ont toujours pris soin de réfléchir et de mettre à jour la position constitutionnelle du Québec.

Les libéraux ont également démontré que le Québec pouvait être autonome sur la scène internationale, en approfondissant la doctrine Gérin-Lajoie selon laquelle le Québec est libre de mener une politique étrangère dans tous les domaines relevant de ses compétences. D'où, par exemple, la création de délégations du Québec à l'étranger, l'adhésion et la participation du Québec à des organisations et à des sommets internationaux, et la signature d'accords entre le Québec et des États souverains ou fédérés.

Les défis

Les défis du Québec en matière d'affirmation ont considérablement évolué au cours des dernières années. Alors que le choc fédéraliste-souverainiste définissait autrefois l'échiquier politique québécois, nous assistons aujourd'hui au déclin relatif de ce clivage au profit d'autres divisions politiques. Les libéraux doivent prendre la pleine mesure de cette nouvelle réalité et redéfinir une approche qui reflète l'histoire et les valeurs du Parti et, surtout, qui le replace au cœur de la joute politique.

Parmi les nouveaux clivages, on trouve notamment la montée du clivage libéral-autoritaire et celle du populisme, le regain des tensions entre Ottawa et les provinces de l'Ouest, et des préoccupations sur l'intégration des immigrants et l'aménagement de la diversité culturelle et religieuse.

Le Québec est confronté à un environnement social, politique et international incertain et complexe. Cela exige qu'il agisse sur plusieurs fronts simultanément en proposant des politiques qui affirment positivement son identité singulière au sein du Canada et dans le monde.

Cela étant posé, il y a principalement trois défis que le Québec doit relever s'il veut s'affirmer : la lutte contre le repli économique et social, le maintien de son poids politique au Canada et le bon usage des leviers que procure le fédéralisme canadien.

Lutter contre le repli économique et social

Le phénomène d'insécurité culturelle constitue un invariant dans l'histoire du Québec. Le fait d'être minoritaire au Canada et en Amérique du Nord exige qu'on fasse preuve d'une vigilance constante en matière de préservation et de promotion du français et de la culture québécoise. Ici, le principal défi est d'assurer la vitalité du français à long terme, sans pour autant repousser, voire exclure, les Anglo-Québécois, les Québécois issus des communautés culturelles, les Premières Nations et les Inuit, et toute personne souhaitant faire sa vie au Québec. Il faut assurer un environnement social, culturel et économique où chacun trouve sa place, sans restreindre injustement les droits et libertés des personnes.

Le Québec d'aujourd'hui n'est pas celui des années 1950. Les jeunes Québécois étudient et travaillent partout sur la planète. Nos entreprises sont devenues multinationales, avec des marchés dans le monde entier. Nous recevons des immigrants, des travailleurs temporaires et des étudiants de pays francophones, anglophones et allophones qui enrichissent le Québec sur tous les plans. Dans ce contexte, il faut faire une promotion ambitieuse et audacieuse du français comme langue commune, multiplier les moyens mis à la disposition des nouveaux Québécois pour apprendre le français, tout en permettant aux Québécois francophones d'apprendre et d'utiliser, lorsque nécessaire, la *lingua franca* qu'est devenu l'anglais.

Au cours des récentes années, les politiques du présent gouvernement ont suscité beaucoup d'inquiétudes parmi les Québécois d'expression anglaise. Ces inquiétudes sont légitimes et un gouvernement qui gouverne pour tous les Québécois a le devoir de prendre les mesures pour rassurer cette communauté.

Les anglophones sont des Québécois à part entière et ils ont grandement contribué à bâtir le Québec d'aujourd'hui. Cette contribution précieuse et leur présence sur le territoire québécois depuis plus de 250 ans leur confèrent des droits que la majorité francophone a le devoir de respecter et de protéger.

Selon notre Comité, les droits existants des anglophones du Québec à des services dans leur langue et au contrôle de leurs institutions devraient être plus clairement affirmés par nos lois, sans que cela nuise à la protection et à la promotion faite du français, langue officielle et commune du Québec.

Maintenir le poids politique du Québec

Le poids politique du Québec dépend essentiellement de deux facteurs : la taille de son économie et sa population. Dans un cas comme dans l'autre, le Québec est choyé puisqu'il se situe au deuxième rang tant pour la taille de son économie que pour celle de sa population. Cela explique d'ailleurs pourquoi il exerce une influence significative au sein de la fédération canadienne.

Cependant, le Québec fait face à un important déclin démographique relatif, alors que sa population croît beaucoup moins rapidement que celle d'autres régions du pays. De plus, la population québécoise vieillit plus vite que celle du Canada anglais prise dans son ensemble.

Si le Québec souhaite continuer à exercer une influence politique importante au sein de la fédération canadienne, il doit maintenir son poids démographique actuel, voire l'augmenter; pallier les carences économiques qui sont les siennes et collaborer de façon plus étroite avec les provinces et le gouvernement fédéral.

Le Québec doit aussi développer des politiques qui lui permettront de consolider son existence au sein du Canada. Il faut se doter d'arrangements institutionnels qui assureront la pérennité du français, de la culture québécoise et son influence politique sur la fédération canadienne. Il ne peut maintenir cette influence que s'il utilise adéquatement les leviers que lui procure le fédéralisme canadien.

Le fédéralisme gagnant

Un État fédéral se caractérise par le fait que sa souveraineté repose sur deux ordres de gouvernement, soit l'État fédéral et les États fédérés. Ce partage de souveraineté est organisé de sorte qu'aucun des deux ordres n'est subordonné juridiquement à l'autre. Les provinces et le gouvernement fédéral sont souverains dans les champs de compétences que la *Constitution canadienne* leur attribue.

Le fédéralisme procure aux provinces plusieurs leviers leur permettant d'être plus prospères et autonomes. Il permet en particulier de conserver et de promouvoir une culture distincte, il admet une forme d'asymétrie qui reconnaît les réalités et les besoins des différentes provinces, il leur autorise la mise en œuvre d'une politique étrangère, il donne accès à un important marché commun et il favorise une plus grande capacité d'adaptation aux enjeux planétaires, dont les enjeux climatiques, qui ignorent les frontières.

Le principal défi ici consiste à ne pas perdre de vue les principes sur lesquels repose le fédéralisme et, ce faisant, les leviers sociaux, culturels et économiques qu'il procure. Lorsque nous perdons le sens de ce qu'est et de ce que fait le fédéralisme, nous favorisons le repli culturel, social et économique et le déclin du Québec au sein de la fédération canadienne et dans le monde.

L'approche libérale

Le PLQ demeure le seul parti authentiquement fédéraliste à l'Assemblée nationale du Québec. Les libéraux sont les seuls qui considèrent que l'appartenance à la fédération canadienne favorise grandement la prospérité économique de même que l'épanouissement social et culturel du Québec. Selon nous, le Canada n'est pas simplement une entité politique plus vaste à laquelle participe le Québec, il s'agit, en fait, d'une dimension fondamentale de l'identité québécoise.

À la lumière des défis énoncés précédemment, l'approche libérale en matière d'affirmation repose sur cinq fondements : le leadership du Québec au sein de la fédération canadienne, la collaboration et la coopération avec les provinces, la réalisation de gains en marge de la *Constitution*, la modification de la *Constitution canadienne* et la poursuite d'une politique étrangère autonome.

Être un leader au sein de la fédération canadienne

Le Québec est plus fort culturellement, socialement et économiquement lorsqu'il joue un rôle de leader au sein de la fédération canadienne. Que ce soit en matière de lutte aux changements climatiques, d'inégalités, de protection et de promotion de la langue française, le Québec doit occuper un rôle central dans la conduite et l'organisation de la fédération canadienne.

Collaborer et coopérer avec les autres provinces

En collaborant et en coopérant étroitement avec les autres provinces, à travers le Conseil de la fédération et d'autres instances interprovinciales, le Québec peut tisser des alliances durables, faire des gains importants et améliorer l'organisation et le fonctionnement du régime fédéral. Il s'agit de la meilleure façon d'éviter le repli, le déclin et de jouir de tous les leviers que procure le fédéralisme.

Réaliser des gains en marge de la Constitution

En poursuivant l'approche fondée sur la réalisation de gains en marge du cadre constitutionnel, le Québec se donne les moyens d'améliorer sa situation financière, son système de santé, ses programmes sociaux et son système d'immigration, sans pour autant recourir à des mécanismes constitutionnels lourds, fastidieux et susceptibles de diviser les Québécois et les Canadiens. Avec les ententes administratives, la reconnaissance du principe d'asymétrie et la création d'institutions intergouvernementales, le Québec est à même de défendre ses intérêts et de renforcer son statut au sein de la fédération canadienne.

Modifier la constitution canadienne

Parallèlement à la réalisation de gains en marge de la *Constitution*, le Québec doit réfléchir aux moyens par lesquels il peut améliorer celle-ci. Aucun système politique n'est parfait, et il est normal qu'une province veuille réfléchir à la meilleure façon de corriger les dysfonctionnements du système fédéral. Soulignons que la réalisation de gains en marge de la *Constitution* et la modification du texte constitutionnel sont des approches complémentaires.

Avoir une politique internationale autonome

Dès lors qu'il agit dans ses champs de compétences constitutionnelles, le Québec est entièrement libre de mener une politique étrangère autonome auprès de ses principaux partenaires, au sein de la francophonie et partout ailleurs. La Québec promeut aussi la participation des provinces à la négociation de tous les accords qui concernent leurs champs de compétences, ainsi que leur participation aux actions diplomatiques canadiennes qui ont un effet significatif sur la fédération.

Pistes de réflexion

En se basant sur les défis auxquels fait face le Québec et sur l'approche libérale en matière d'affirmation, le Comité propose plusieurs pistes de réflexion qui permettent de concrétiser un projet d'affirmation libéral inclusif et rassembleur. Ces pistes de réflexion reflètent l'histoire et les valeurs du PLQ.

Adopter une Constitution québécoise

- 1. Selon le Comité, le PLQ devrait proposer l'adoption d'une Constitution québécoise, c'est-à-dire d'un document qui regroupe les règles, les normes et les conventions constitutionnelles régissant le Québec, et qui énonce explicitement les valeurs et l'identité québécoise. Nous notons que la Commission-Jeunesse du Parti a adopté une résolution en ce sens lors de son Congrès de 2019.**

La Constitution québécoise devrait affirmer l'existence du Québec comme nation au sein de la fédération canadienne, le statut du français comme langue officielle et langue commune, les droits et libertés fondamentales des Québécois et l'apport des communautés culturelles. Les droits existants de la communauté anglophone à des services d'éducation et de santé en anglais et au contrôle de leurs institutions devraient être clairement reconnus dans la Constitution québécoise.

Celle-ci devrait aussi reconnaître les droits des Premières Nations du Québec et des Inuit. Cette partie de la Constitution devrait évidemment être rédigée en étroite collaboration avec les nations concernées.

Il serait par ailleurs opportun d'y inclure le modèle québécois d'intégration et d'aménagement de la diversité culturelle, l'interculturalisme, de sorte que le Québec définisse une fois pour toutes, les principes et les conditions sous lesquels il intègre les nouveaux arrivants et aménage la diversité. L'adoption d'une Loi sur l'interculturalisme, dont il est question plus bas, serait une première étape vers cet enchâssement.

Il y a quatre raisons pour lesquelles le Comité recommande la rédaction d'une Constitution québécoise. Premièrement, une telle Constitution, un geste fort d'affirmation nationale, contribuerait à la pérennité du Québec au sein de la fédération canadienne. Elle constituerait une assise indispensable en vue d'assurer la vitalité culturelle et linguistique du Québec, et son poids politique. Par ailleurs, elle n'implique pas d'affrontement avec le gouvernement fédéral ou les autres provinces, et encore moins la séparation du Québec. Comme on le sait, l'existence de constitutions provinciales est reconnue par l'*Acte de l'Amérique du Nord britannique*, une composante de la *Constitution du Canada*. La Constitution québécoise consoliderait l'existence du Québec comme nation démocratique et libérale au sein du Canada.

Deuxièmement, la Constitution contribuerait à répondre aux préoccupations culturelles et linguistiques des Québécois. En tant que seule juridiction francophone au Canada et en Amérique du Nord, le Québec doit faire preuve d'une vigilance constante en matière linguistique et, de ce point de vue, la Constitution renforcerait les assises linguistiques du Québec, sans pour autant restreindre les droits et libertés fondamentales.

Troisièmement, dans une perspective libérale, la Constitution enchâsserait les droits des Québécois d'expression anglaise, garantissant leurs droits existants à des services en anglais et au contrôle de leurs institutions d'éducation et de santé. Elle fournirait des garanties supplémentaires que les droits et les libertés des minorités culturelles et linguistiques seraient respectés par le gouvernement du Québec. De plus, elle renforcerait le partenariat existant entre la nation québécoise et les 11 nations autochtones du territoire.

Quatrièmement, la Constitution québécoise permettrait de consolider les principes émanant de documents constitutionnels, législatifs et jurisprudentiels considérés comme fondamentaux pour la société québécoise, tels que la *Charte des droits et libertés de la personne*, la *Charte de la langue française*, la *loi électorale*, la *Loi sur l'Assemblée nationale* et la *Loi sur l'exécutif*.

En somme, la Constitution québécoise contribuerait à la pérennité culturelle, linguistique et

politique du Québec au sein de la fédération canadienne, en plus de fournir un projet inclusif autour duquel les Québécois pourraient s'identifier et se référer.

Le jour venu pour des négociations constitutionnelles, le Québec exigerait naturellement que la Constitution québécoise soit explicitement reconnue à l'intérieur de la *Constitution du Canada*.

Vers un mode de scrutin préférentiel

La réforme du mode de scrutin a fait l'objet de nombreuses promesses et études par les différents partis représentés à l'Assemblée nationale. Par conséquent, nous comprenons le scepticisme de la population à cet égard. Il n'empêche qu'une telle réforme s'impose afin que les Québécois soient mieux représentés dans leur Parlement et soient incités à participer davantage à l'exercice démocratique par excellence que constituent les élections.

2. Le PLQ devrait envisager sérieusement l'instauration d'un mode de scrutin préférentiel. Les Québécois devraient avoir l'occasion de se prononcer à ce sujet.

Le mode de scrutin préférentiel, qui consiste à indiquer sur son bulletin de vote l'ordre de préférence des candidats, revêt de nombreux avantages : il n'exige pas de modifier la carte électorale, il ne risque pas de mener à une multiplication indue du nombre de partis à l'Assemblée nationale et il permet aux tiers partis d'être mieux représentés.

Le Québec doit contrôler l'immigration temporaire

3. Un gouvernement libéral devrait travailler avec Ottawa pour clarifier l'Accord Canada-Québec relatif à l'immigration et à l'admission temporaire des aubains (l'accord Gagnon-Tremblay-McDougall) de manière à étendre la compétence du gouvernement du Québec à l'admission de l'ensemble des travailleurs étrangers temporaires, y compris ceux passant par le Programme de mobilité internationale.

Depuis quelques années, le nombre d'immigrants temporaires s'installant au Québec est en forte hausse, comme dans le reste du pays. Au troisième trimestre de 2023, près de 471 000 résidents non-permanents se trouvaient au Québec, 148 000 de plus (+46%) qu'un an plus tôt³.

3

Statistique Canada, *Estimations du nombre de résidents non permanents par type*, Tableau 17-10-0121-01

Une partie de ces résidents non-permanents sont des réfugiés; la sélection de ces demandeurs d'asile est une compétence partagée entre Ottawa et Québec.

Les autres immigrants temporaires sont soit des travailleurs, soit des étudiants. En ce qui a trait aux étudiants dans nos collèges et universités, le gouvernement du Québec est en mesure d'en contrôler le nombre et les qualifications puisqu'avant d'obtenir un permis d'études, chaque étudiant doit obtenir un Certificat d'acceptation du Québec.

Quant aux travailleurs temporaires, en vertu du *Programme des travailleurs étrangers temporaires*, avant d'être admis dans la province, chaque travailleur est tenu d'avoir un Certificat d'acceptation du Québec. On sait combien ces travailleurs jouent un rôle essentiel, notamment dans le secteur agricole.

Ainsi, le Québec possède plusieurs leviers pour s'assurer que l'immigration temporaire continue d'avoir un impact positif sur notre économie et notre société.

Toutefois, un important programme de travailleurs temporaires, le *Programme de mobilité internationale*, échappe au contrôle du gouvernement du Québec. Le nombre de ces travailleurs étant en croissance (43 000 personnes admises en 2021)⁴, l'*Accord Canada-Québec relatif à l'immigration* devrait être clarifié de façon à préciser que tous les travailleurs temporaires doivent être acceptés par le Québec avant de pouvoir s'installer dans la province.

Les droits des Québécois d'expression anglaise

4. D'ici à l'adoption de la Constitution québécoise, les droits existants de la communauté anglophone à des services de santé et des services sociaux en anglais et à la gestion de leurs institutions d'éducation et de santé devraient être clairement reconnus par les lois pertinentes.

Notamment, la Loi sur l'instruction publique devrait préserver le contrôle de la communauté anglophone sur son système scolaire, conformément au jugement rendu en août 2023 par la Cour supérieure du Québec⁵.

4 https://cdn-contenu.quebec.ca/cdn-contenu/immigration/publications/fr/recherches-statistiques/Portraits_Immigration_Temporaire_2015_2021.pdf

5 Quebec English School Boards Association c. Procureur général du Québec, 2023 QCCS 2965

Promouvoir une Chambre des provinces

5. Le Comité est d'avis que le Québec devrait entreprendre des travaux avec ses partenaires provinciaux et fédéral en vue d'une réforme du Sénat canadien.

Fondé dans le but de représenter les intérêts des régions et d'offrir un « second examen attentif » aux projets de loi émanant de la Chambre des communes, le Sénat ne remplit pas adéquatement sa mission.

La Chambre haute vote presque toujours en faveur des projets de loi émanant de la Chambre des communes. Lorsque le Sénat propose des amendements substantiels, ceux-ci sont le plus souvent rejetés par le gouvernement. Le fait que les sénateurs et sénatrices soient nommés par le gouvernement fédéral accentue d'ailleurs l'idée que le Sénat souffre d'un déficit de légitimité démocratique. Pourtant, cette institution se trouve, avec la Chambre des communes, au cœur de la démocratie canadienne.

Le Québec devrait mettre de l'avant une réforme du Sénat qui permettrait à celui-ci d'accomplir pleinement sa mission et d'être une institution véritablement démocratique, où les intérêts des provinces seraient adéquatement représentés.

Pour cela, il devrait recommander de transformer le Sénat en Chambre des provinces, où siègeraient des représentants des parlements provinciaux et territoriaux, de sorte que les provinces et les territoires participent directement au processus législatif fédéral et à l'administration de la fédération canadienne. Cette Chambre devrait inclure des représentants des Premières Nations et des Inuit.

La transformation du Sénat en Chambre des provinces comporterait plusieurs avantages. Tout d'abord, en accordant au Québec un nombre de sièges qui reflète son poids démographique historique (le seuil de 25% serait le minimum acceptable), elle maintiendrait, voire renforcerait, le statut du Québec et l'influence dont il jouit sur l'organisation et la gouvernance de la fédération canadienne.

Elle permettrait, de plus, d'atteindre un meilleur équilibre entre les provinces, qui sont pour l'essentiel responsables de la gouverne quotidienne de la fédération, et le gouvernement fédéral, qui doit assurer la cohésion et la solidarité au sein du pays. En ce sens, une Chambre des provinces refléterait mieux l'esprit du fédéralisme canadien et, surtout, le partage de souveraineté entre les deux ordres de gouvernements.

Enfin, la Chambre des provinces constituerait un formidable lieu de collaboration, de coopération et de solidarité entre le Québec, les autres provinces et le gouvernement fédéral. Elle aurait

pour conséquence d'atténuer le déficit démocratique dont souffrent les institutions politiques canadiennes et d'améliorer le fonctionnement du régime fédéral.

Un changement d'une telle envergure nécessiterait un travail de longue haleine, d'autant qu'il y a fort peu d'appétit au pays actuellement pour l'ouverture de négociations constitutionnelles. Néanmoins, si l'on veut arriver un jour au bout d'une route, il faut faire les premiers pas.

Bien évidemment, dans le cadre d'éventuelles négociations sur la *Constitution*, un gouvernement dirigé par le PLQ exigerait d'autres changements à la loi fondamentale du pays, notamment en ce qu'il est convenu d'appeler « les revendications traditionnelles du Québec », actualisées en fonction du contexte d'aujourd'hui :

- la reconnaissance du Québec comme nation distincte,
- des limites au pouvoir fédéral de dépenser,
- la participation du Québec au processus de nomination de ses trois représentants à la Cour suprême du Canada;
- un droit de veto sur les modifications constitutionnelles;
- l'enchâssement dans la *Constitution* de l'entente Canada-Québec sur l'immigration.

Devenir le leader de la francophonie canadienne et mondiale

Parmi les membres de la francophonie internationale, le Québec jouit d'une réputation fort enviable. Qu'il s'agisse de ses institutions éducatives, de son niveau de vie, de la vitalité de son économie ou de la stabilité de son système politique, il occupe un rôle de premier plan au sein de la francophonie canadienne et mondiale.

6. Le Comité est d'avis que le Québec devrait renouveler la politique en matière de francophonie canadienne et adopter des mesures lui permettant de jouer un rôle véritable de leadership au sein de la francophonie mondiale.

Le renouvellement de la *Politique en matière de francophonie canadienne* devrait bonifier cette dernière en créant un réseau de « Centres québécois » dans les provinces où l'on compte un nombre significatif de francophones. Ce réseau aurait pour but de promouvoir la langue française et la culture québécoise, d'accompagner les personnes souhaitant poursuivre des études universitaires ou professionnelles au Québec et d'établir un réseau québécois d'associations d'affaires dans les principales métropoles canadiennes.

7. Compte tenu des défis considérables auxquels font face les francophones du Canada, le Québec devrait amorcer des discussions avec les associations francophones du reste du pays sur l'opportunité de tenir des États généraux de la francophonie canadienne.

Le Québec devrait, en outre, entreprendre des pourparlers avec des États francophones dans le but de conclure des ententes sur la mobilité de la main-d'œuvre analogues à l'entente Québec-France.

On sait que l'Organisation internationale de la francophonie (OIF) traverse une grave crise d'efficacité, de crédibilité et de légitimité.

8. Avec le gouvernement du Canada et ceux des autres provinces membres, le gouvernement du Québec devrait s'engager pleinement dans la relance de l'OIF.



Un Québec pour tous

Le Québec est une société mature et pluraliste qui, comme nous l'avons dit, est confrontée à plusieurs défis immédiats et futurs. Face à ces défis, le rôle de l'État est notamment de donner des chances égales à tous, sans intervenir dans la vie privée des citoyens.

Au Parti libéral du Québec, nous croyons que la meilleure façon d'atteindre cet objectif est de faire en sorte que tous les Québécois soient inclus dans le projet de société que nous mettons de l'avant, quelles que soient leurs caractéristiques personnelles ou sociales.

Le Québec est fort s'il est uni. C'est pourquoi nous prônons un nationalisme rassembleur, promoteur de la langue française, défenseur des droits fondamentaux des citoyens et assurant la neutralité religieuse de l'État.

Un nationalisme rassembleur

Au Québec, la notion d'identité distincte est ce qui nous différencie de toute autre province à l'intérieur du Canada. Les questions relatives à qui nous sommes comme nation demeurent donc des plus légitimes et des plus pertinentes dans l'espace public québécois.

Notre histoire collective fait en sorte que nous avons fait le choix au Québec de revendiquer un statut distinct à l'intérieur du Canada plutôt que d'être traité comme « une province comme les autres ». À l'époque où ces deux visions s'affrontaient, le Parti libéral du Québec a fait le choix de l'asymétrie, un principe qui a été reconnu par nos partenaires fédéral et provinciaux. Nous revendiquons toujours cette vision.

En ce sens, il ne fait aucun doute que, fidèles à notre histoire, nous formons un parti nationaliste. Tout premier ministre libéral doit prioriser les intérêts du Québec dans ses prises de position en cas de divergence d'intérêts avec le gouvernement fédéral ou celui de toute autre province canadienne. Nous souscrivons au fait que le nationalisme québécois vise l'affirmation et la promotion des attributs des Québécois dans une perspective de valorisation politique et sociale de notre culture, de notre langue et de notre histoire. Entamée sous le premier ministre libéral Jean Lesage avec la Révolution tranquille, l'édification du Québec moderne aura permis l'émancipation collective économique et identitaire des Québécois.

De tout temps, au fil de notre riche histoire, différents courants de nationalismes ont traversé le Québec selon les époques et les besoins et aspirations des Québécois. Tantôt de survivance ou ultramontaines, tantôt réformistes ou progressistes, ces formes de nationalisme ont fait l'objet de débats sains et ont eu leurs tenants et leurs adversaires à l'intérieur même du Québec. Tout de même, pendant le dernier demi-siècle, la déclinaison de nationalisme ayant eu préséance, peu importe les allégeances partisans, était un nationalisme civique, ouvert et confiant. En effet, bien que le Québec ait de tout temps été composé d'individus de diverses origines sur le plan démographique, le débat politique québécois depuis les années 1960 ne se polarisait au niveau identitaire qu'autour des questions linguistiques et constitutionnelles. Les formations politiques représentées à l'Assemblée nationale du Québec partageaient sensiblement la même vision en matière d'intégration des nouveaux arrivants et de vivre-ensemble entre Québécois, allant bien au-delà du folklore. Les opinions à cet égard pouvaient différer sur une base individuelle au sein de la population, mais il ne s'agissait pas d'une ligne de fracture partisane ou idéologique en politique québécoise. Force est de constater que cet état de fait a changé depuis 10 ans.

Le Parti libéral du Québec doit donc clairement énoncer sa vision du nationalisme et du vivre-ensemble alors que l'échiquier politique post-référendaire entraîne un réalignment des forces politiques sur cet enjeu. Face à la montée d'un type de nationalisme conservateur et défensif qui fige notre identité collective dans le passé, nous nous réclamons toujours du courant majeur de nationalisme à l'origine du succès du Québec moderne. Le nationalisme libéral est donc moderne, pluraliste, inclusif et rassembleur. Il est mû par un sentiment de responsabilité face au progrès économique et social du Québec et croit que le vivre-ensemble sous-tend un tel développement au 21^e siècle. Il repose, sur le plan économique, sur la mise en valeur du savoir-faire québécois et aborde fondamentalement les défis du Québec en ayant comme trame de fond continue sa place et ses interactions sur l'échiquier nord-américain et international, au lieu de penser le Québec de façon strictement locale.

Le nationalisme libéral est québécois, dans le sens qu'il est ancré dans les particularités linguistiques et culturelles de notre vécu collectif. Il promeut le français, et se distingue ainsi de l'universalisme désincarné et interchangeable. Le nationalisme libéral est aussi québécois dans le sens qu'il a pour point de repère l'identité québécoise, évolutive, et portée par les citoyens de toutes les régions et de toutes origines qui sont attachés au Québec.

Lorsque des arbitrages doivent être faits entre les droits collectifs et les droits individuels des Québécois, le Parti libéral du Québec tient compte de l'impact sur les uns et les autres de la mesure envisagée, des principes libéraux, des protections offertes par les chartes canadienne et québécoise des droits et libertés, et de l'impact de la situation sur la paix sociale. À nos yeux, le recours aux dispositions de dérogation des chartes est légitime en autant qu'il se fasse de façon prudente et circonscrite, que ce recours découle d'une décision des tribunaux, et que le gouvernement soit en

mesure de le justifier par la gravité et le caractère exceptionnel de la situation, notamment son devoir de préserver la paix sociale.

Nos convictions nous incitent à croire que le gouvernement en place depuis 2018 s'approprie le terme « nationaliste » sans le définir, alimente de façon désinvolte les distinctions entre Québécois, restreint indûment les droits et libertés des Québécois et entretient un climat social néfaste en mettant de l'avant des positions de repli, populistes et paternalistes. Nous pensons que le Québec ne peut continuer de s'engager dans cette voie myope.

Cela dit, il est vrai qu'il existe de nos jours au Québec une préoccupation légitime quant à l'avenir de la langue et de la culture françaises. Nous n'éluons pas ce constat et nous proposons ici des pistes de réflexion ancrées dans notre héritage libéral et visant à rassembler tous les citoyens autour de l'identité québécoise. En effet, selon nous, il doit faire partie du mandat actualisé du Parti libéral du Québec de promouvoir sa vision du nationalisme élaborée ci-haut, et de créer un modèle de vivre-ensemble enviable à travers le monde.

Les défis

La protection de la langue française

Nous faisons face à des défis nouveaux en matière de protection du français. Lors de la publication de son rapport à la fin des années 1960, la Commission royale d'enquête sur le bilinguisme et le biculturalisme (la commission Laurendeau-Dunton) confirmait l'évidence par des données inédites : les Québécois francophones formaient, selon les statistiques de 1961, l'un des groupes les moins bien rémunérés au Canada, tout juste devant les Québécois d'origine italienne et les Autochtones. À l'époque, la question linguistique était, et à juste titre, indissociable de celle du statut socio-économique des Québécois francophones. Or, selon l'Office québécois de la langue française, en 2015, les francophones gagnaient un revenu médian plus élevé (35 566\$) que les anglophones (33 412\$) et les allophones (29 851\$)⁶.

Les Québécois francophones gravissent les échelons et se retrouvent à la tête de nombreuses organisations publiques et privées. Ils créent des entreprises de taille mondiale. Nous avons remporté notre pari. Nous sommes maintenant maîtres chez nous.

6

Office québécois de la langue française, *Portrait du revenu d'emploi au Québec en 2015 selon les langues utilisées au travail*, 2022.

Ceci dit, si nous pouvons nous enorgueillir de l'extraordinaire rattrapage socio-économique effectué, il n'en demeure pas moins que la question de la protection du français demeure. Au-delà de nous assurer de l'épanouissement politique et socio-économique des francophones du Québec, nous devons faire en sorte que le français puisse maintenir son statut de langue commune dans l'espace public.

Il s'agit d'un défi de taille dans un contexte globalisé. En effet, les aménagements linguistiques instaurés au Québec depuis la Révolution tranquille ont toujours, à juste titre, misé sur la mise de l'avant dans l'espace public de la langue parlée par une majorité de Québécois dans l'espace privé, en raison des dynamiques sociolinguistiques opérant sur notre territoire. Les objectifs antérieurs de notre régime linguistique avaient pour but de veiller à ce que les francophones, qui parlaient déjà exclusivement le français dans l'espace privé, puissent prendre les rênes de l'espace public, bénéficier de services - santé, éducation - en français et puissent travailler et consommer des biens et services en français, sans que l'apprentissage de l'anglais ne soit vu comme une condition *sine qua non* d'épanouissement chez soi. Au Québec, nous avons fait du français notre langue officielle en 1974, avons créé des droits linguistiques afin de favoriser l'essor individuel et collectif des Québécois francophones. Couplés aux projets de développement économique ayant créé de l'emploi en français et autonomisé tous les Québécois, ces droits sont devenus le socle des gains du Québec à titre de nation.

Aujourd'hui, ces aménagements linguistiques sont vulnérables au contexte de mondialisation qui a haussé la qualité de vie des Québécois et de leurs contemporains et qui donne à la population québécoise accès au monde en l'espace de quelques clics. Il faut donc repenser ces aménagements dans ce contexte d'éclatement des référents culturels faisant en sorte que deux vérités en apparence contradictoires se côtoient : en effet, le français progresse au Québec et l'anglais progresse au Québec. Le français progresse grâce au corpus législatif et réglementaire ayant suscité, selon les données empiriques, une hausse constante de la connaissance du français au Québec depuis 1971. Il est compris de la vaste majorité de la population que l'épanouissement professionnel et social dans l'écosystème québécois passe par une maîtrise du français. Nos politiques linguistiques font du français une langue incontournable d'ascension sociale sur le marché interne du Québec.

En parallèle, l'anglais progresse pour sa part en raison de son fort attrait, non plus dans une dynamique de domination locale mais parce qu'il faut généralement en faire usage dans un contexte de développement de partenariats commerciaux à l'international, l'anglais étant la *lingua franca* actuelle. L'autre facteur jouant en faveur de l'anglais est l'intensification de l'exportation de la culture américaine dans plusieurs marchés, dont le nôtre, grâce à l'essor des nouvelles technologies.

Le taux de bilinguisme individuel a donc augmenté de l'anglais vers le français pour des motifs locaux (c'est d'ailleurs pour cette raison que les Québécois d'expression anglaise sont les anglophones qui maîtrisent le mieux le français au Canada), alors que le bilinguisme individuel a augmenté du français

vers l'anglais pour des motifs extraterritoriaux. De nos jours à Montréal, il est vrai que l'accès à un emploi alliant rémunération compétitive et capital social dans le secteur privé va raisonnablement de pair avec la maîtrise de l'anglais, en plus de celle du français; en revanche, c'est généralement le cas afin de percer des marchés hors Québec, comme on peut le voir de plus en plus ailleurs dans le monde, et non plus afin de communiquer avec une direction générale unilingue anglophone comme cela a déjà été le cas dans notre histoire collective. Les rapports de pouvoir entre les deux groupes s'étant aplanis, cela signifie tout de même que l'accroissement du bilinguisme individuel des francophones normalise la présence de l'anglais dans l'espace public, accentue la demande pour les biens culturels anglophones et atténue les attentes de la population, surtout plus jeune, face à la conformité des entreprises et prestataires de services au cadre linguistique législatif et réglementaire en vigueur.

Ainsi, devant l'attrait mondial des États-Unis et de sa culture, qui touche le Québec de surcroît en raison de sa proximité, les dépositaires des langues et cultures minoritaires font face à un défi de taille. Au Québec, nous partageons avec ces homologues le mandat de jauger de l'importance de l'enjeu linguistique et de sensibiliser la population à la pertinence de lui accorder une légitimité politique. Nous nous distinguons néanmoins de ces homologues, notamment européens, dont les langues vernaculaires sont en contact avec une multitude de langues nationales de poids équivalent; au Québec, nous n'avons de dynamique de proximité qu'avec une seule autre langue nationale, l'anglais. Nous avons donc une responsabilité particulière de préserver le français pour que celui-ci demeure à la fois un vecteur de culture commune et la langue véhiculaire ayant préséance dans l'espace public québécois.

La laïcité

La laïcité constitue un autre défi relatif à l'identité québécoise. Ce principe de la neutralité religieuse de l'État est acquis depuis la Révolution tranquille, mais sa mise en œuvre continue de susciter la controverse. C'est notamment le cas parce que le gouvernement actuel a choisi de brimer la liberté religieuse de certains Québécois, qui souhaitaient exprimer publiquement leur foi sans pour autant entretenir de visées prosélytes. Or, la *Déclaration universelle des droits de l'homme* précise bien, en son article 18, que la liberté de religion comprend « la liberté de manifester sa religion ou sa conviction seule ou en commun, tant en public qu'en privé, par l'enseignement, les pratiques, le culte et l'accomplissement des rites. » L'entorse à ce droit consacré au plan international n'est donc pas banale.

Malheureusement, les préoccupations des libéraux à ce sujet sont rejetées du revers de la main sous prétexte que la majorité des Québécois sont d'accord avec la *loi 21*. C'est pourtant le pire argument à servir lorsqu'il est question des droits des minorités. Mise en œuvre dans le respect de la diversité,

la neutralité religieuse de l'État doit permettre non pas d'effacer les religions, mais de rassembler les Québécois au-delà et dans le respect de leurs différentes croyances.

L'approche libérale

L'approche libérale pour rassembler les Québécois repose sur quatre piliers : le français comme ciment de l'identité québécoise et de la cohésion sociale, l'interculturalisme comme modèle d'intégration et de vivre-ensemble, la laïcité libérale pluraliste et la recherche de partenariats avec les Premières Nations et les Inuit.

Le français comme ciment de l'identité québécoise et de la cohésion sociale

Ciment de l'identité québécoise, la langue française constitue l'élément autour duquel gravite la vie sociale, économique et politique du Québec. Elle renferme toute la charge émotionnelle associée à l'identité québécoise. Elle forme également le principal mode de communication et d'interaction au sein de l'espace public. En ce sens, elle joue un rôle civique essentiel puisqu'elle permet de soutenir et de maintenir la cohésion sociale.

Il incombe aux Québécois et à l'État québécois en particulier d'assurer la transmission et la promotion du français, et ce, dans le respect des droits de la communauté anglophone, des allophones et des langues autochtones et inuite.

L'anglais, les langues étrangères et les langues autochtones ne sont ni des obstacles ni des menaces à la pérennité du français. Ces langues font intégralement partie de l'identité québécoise et elles ont pour vocation de le demeurer, tant et aussi longtemps que le français reste la langue publique commune.

L'interculturalisme comme modèle d'intégration et de vivre-ensemble

L'approche libérale en matière d'intégration et de vivre-ensemble repose depuis longtemps sur l'idée que le Québec forme une nation démocratique et libérale dans laquelle coexistent pacifiquement différentes communautés, dont la majorité francophone, la communauté anglophone, les allophones et les communautés culturelles, les Premières Nations et les Inuit.

De cette idée découle un modèle d'intégration et de vivre-ensemble : l'interculturalisme. Ce modèle repose sur l'idée qu'il y a au Québec une culture publique commune, fondée principalement sur la

langue française et la culture francophone qui s’y rattache, et sur un certain nombre de principes sur lesquels se fondent l’intégration des nouveaux arrivants et le vivre-ensemble.

Parmi les principes auxquels se réfère l’approche interculturelle, il y a notamment : le français comme langue publique commune et des échanges culturels; le respect des droits et libertés fondamentales; le respect des droits existants des Québécois d’expression anglaise; le rapprochement entre la majorité francophone, les minorités culturelles et linguistiques et, en fin de compte, tous les Québécois.

La laïcité libérale pluraliste comme modèle de coexistence des cultes

La laïcité sur laquelle repose l’approche libérale tient compte de l’interculturalisme et, en particulier, du fait qu’il y a une culture publique commune francophone et qu’il faut respecter les droits et libertés et les pratiques d’harmonisation culturelles.

Créée dans le but de fournir un mode de gouvernance par lequel l’État peut organiser la coexistence des cultes, la laïcité vise à assurer la liberté de conscience, l’égalité morale, la séparation de l’Église et de l’État et la neutralité confessionnelle de l’État. En un mot, la laïcité vise à offrir un espace dans lequel les différentes conceptions morales, religieuses et philosophiques relatives à l’existence humaine peuvent coexister librement et paisiblement.

La relation avec les Premières Nations et les Inuit

De nos jours, nous ne pouvons traiter de la notion de vivre-ensemble et de la réconciliation sans réfléchir aux relations de Nation à Nation qui doivent prévaloir entre les Québécois et les peuples autochtones. Toute future politique libérale devra porter une attention particulière aux besoins identitaires actualisés des membres des différentes communautés autochtones, qui souhaitent faire reconnaître leur territoire ancestral, leurs activités traditionnelles et perpétuer leur langue et leur culture respectives.

Les peuples autochtones veulent participer à la gestion du territoire. Au-delà des mesures visant une exploitation équitable des ressources naturelles et territoriales, il faudra œuvrer à l’accessibilité des services publics rendus par le gouvernement du Québec à ces communautés, tel l’accès à la justice, le droit à une éducation culturellement adaptée et l’accès à des soins de santé et services sociaux équitables et en adéquation avec le principe de sécurisation culturelle.

Une série de commissions d'enquête⁷ ont fait des centaines de recommandations et d'appels à l'action. Le gouvernement actuel tarde à répondre à ces recommandations. Non seulement il ne veut pas reconnaître l'existence de racisme systémique, il refuse même d'adopter la *Déclaration des Nations Unies sur les droits des peuples autochtones*. Le PLQ doit continuer de défendre les intérêts des communautés autochtones afin que le Québec prospère pour tous et par tous.

9. Le Comité est d'avis que le PLQ doit s'engager à reconnaître les lacunes des systèmes gouvernementaux actuels et à travailler conjointement avec les Premières Nations et les Inuit à développer leur capacité d'autonomie et à affirmer leur volonté de prendre en main l'avenir des futures générations.

Le PLQ a su démontrer sa capacité à développer des ententes de Nation à Nation. Le Parti doit poursuivre son travail, avec les leaders autochtones, afin d'améliorer les services éducatifs disponibles dans les communautés pour la génération nombreuse des jeunes autochtones d'aujourd'hui. Pour ce faire, nous devons maximiser les revenus autonomes des Premières Nations et des Inuit et ainsi continuer à créer les emplois et les bénéfices nécessaires à leur plein développement.

Nous sommes aussi témoins, dans les dernières années, de tensions entre autochtones et résidents de certaines municipalités. Le PLQ doit améliorer l'intégration des autochtones en milieu urbain et mettre en place les réelles bases d'une cohabitation harmonieuse.

Pistes de réflexion

Adopter une Loi sur l'interculturalisme

10. Le Comité est d'avis que le PLQ devrait envisager l'adoption d'une Loi sur l'interculturalisme qui définirait les principes et les conditions sur lesquels reposent l'intégration des nouveaux arrivants, l'aménagement de la diversité culturelle et le vivre-ensemble.

La Loi sur l'interculturalisme devrait énoncer explicitement l'idée que le Québec est une société interculturelle où il y a une culture publique commune, fondée sur la langue française, la culture, l'histoire et les valeurs québécoises, ainsi qu'une diversité de cultures.

⁷ Commission royale sur les peuples autochtones (1991), Commission de Vérité et réconciliation du Canada (2008-2015), Enquête nationale sur les femmes et les filles autochtones disparues (2016-2018), Commission d'enquête sur les relations entre les Autochtones et certains services publics du Québec - Commission Viens (2017-2019).

Cette Loi devrait notamment consacrer les principes suivants : le français comme langue publique commune et des échanges culturels; le respect des droits et libertés; la préservation d'une culture francophone; le rapprochement entre la majorité francophone et la communauté anglophone, les communautés culturelles, les Premières Nations et les Inuit; les pratiques d'harmonisation culturelle.

Cette Loi devrait aussi réaffirmer les droits existants de la communauté anglophone, surtout en matière d'éducation, de santé et de services sociaux. Elle devrait reconnaître l'apport et la contribution des communautés culturelles et le statut particulier des nations autochtones.

Il y a plusieurs raisons pour lesquelles le Comité suggère l'adoption d'une Loi sur l'interculturalisme. Premièrement, elle permet une fois pour toutes d'énoncer les principes sur lesquels repose l'intégration des nouveaux arrivants. Même si le gouvernement du Québec s'est doté au fil des années de plusieurs politiques et lois en matière d'immigration, celui-ci n'a jamais véritablement formalisé les principes fondamentaux en matière d'intégration des nouveaux arrivants.

Dans la mesure où le Québec se charge pour l'essentiel de l'intégration des nouveaux arrivants, que ce soit en matière de logement, d'emploi, d'éducation, de santé, etc., il est plus que normal que le Québec dispose d'une politique d'intégration dont les paramètres sont clairement définis.

Deuxièmement, une telle loi fournit une vision inclusive de la société québécoise à laquelle tout le monde peut s'identifier. En esquisant les contours d'une culture publique, fondée sur le français, l'histoire et la culture québécoises, et l'apport de la diversité culturelle, elle procure une vision qui concilie le besoin de faire société sans pour autant exclure quiconque ou nier la richesse que constitue la diversité.

Troisièmement, elle permet d'éviter le recours aux tribunaux qui ont tendance à dresser les individus comme les groupes les uns contre les autres. En favorisant les pratiques d'harmonisation culturelles, l'interculturalisme promeut un mode de résolution des conflits et des demandes d'accommodement basé sur l'autonomie des personnes et la recherche de compromis.

Quatrièmement, en accordant une importance cardinale au respect des droits et libertés, l'interculturalisme exige que toutes lois ou politiques publiques relatives à l'intégration et l'aménagement de la diversité qui restreignent les droits et les libertés des Québécois reposent sur des raisons claires et probantes ainsi que des données empiriques.

Le français, un critère ESG

L'épanouissement du français au Québec devrait être une affaire de responsabilité sociale des entreprises (RSE). Évidemment, celles qui sont présentes au Québec sont soumises à des obligations linguistiques légales en matière de langue de travail, de cours normal des affaires (dont la langue contractuelle), de dénomination sociale et de communications destinées aux consommateurs (comme l'affichage et l'étiquetage). Ces obligations sont sérieuses et toujours de mise. Toutefois, la posture du monde des affaires a évolué au cours des dernières années afin d'y intégrer la composante des facteurs environnementaux, sociaux et de gouvernance (ESG). Plus qu'une façon de gérer le risque réputationnel, pour une génération moderne d'entrepreneurs, y compris au Québec, le rôle que leur entreprise joue dans la société fait partie de leurs processus et décisions d'affaires. Or, cette même génération d'entrepreneurs québécois tend à se mobiliser au-delà de la conformité législative et réglementaire face à des enjeux tiers, mais omet d'intégrer à sa loignette sociale la question linguistique. Alors que le concept de RSE est appelé à prendre de l'expansion pour les générations montantes œuvrant dans le secteur privé, une vision libérale de la vitalisation du français comprend le maillage de la notion de protection du français aux critères ESG des entreprises du Québec, afin de développer un écosystème d'affaires qui positionne l'enjeu de la pérennisation du français au Québec en critère de performance.

- 11. Le Comité suggère que le PLQ réfléchisse aux mesures fortes qui pourraient être prises pour inciter les entreprises, dans le cadre de leurs pratiques de responsabilité sociale, à intensifier la présence du français dans leurs milieux de travail et d'en faire davantage pour intégrer en français des travailleurs immigrants.**

Miser sur l'espace francophone

Afin d'accroître l'attractivité du français comme langue internationale et langue d'échanges culturels et commerciaux, nous devons soutenir la vitalité des partenariats politiques, économiques, universitaires et culturels du Québec au sein de la francophonie internationale. Dans une économie de plus en plus dématérialisée, alliant de plus en plus l'offre de services à la production manufacturière de biens, la présence compétitive des entrepreneurs québécois sur les marchés francophones constitue une stratégie de positionnement gagnante pour la pérennisation du français. Le français est la troisième langue des affaires dans le monde. Le marché international de la francophonie est en croissance et pourrait doubler d'ici 2050. Le Québec a tout à gagner d'une francophonie économique fortifiée et doit miser sur la force de réseau et saisir cette occasion de faire valoir son unicité au sein des marchés de langue française. Maintenir la vitalité de la langue française au Québec passe notamment par la francophonie économique, parce que commercer à l'international en français

doit offrir autant sinon plus d'opportunités à nos entrepreneurs que de commercer en anglais, alors que le Québec détient un avantage concurrentiel de taille dans ce marché stratégique.

En plus de saisir les opportunités de la francophonie économique, favoriser les alliances nationales et internationales en français signifie aussi soutenir la diffusion de la culture et des savoirs en français. D'une part, nous devons épauler la distribution des productions culturelles québécoises à l'international et accroître le marché de nos artisans. D'autre part, nous devons financer la recherche universitaire en français par le biais de bourses plus généreuses et faciliter la recherche collaborative et la mobilité entre chercheurs issus des collectivités francophones au Canada comme à l'international. Le Québec doit être la bougie d'allumage d'un cercle vertueux en matière de recherche en français au sein du réseau des études supérieures francophones : plus la recherche en français sera réputée à travers le monde, plus il sera rentable professionnellement pour les chercheurs, notamment dans le domaine des sciences appliquées, de publier en français. Plus ceux-ci publieront en français, plus il sera possible pour nos institutions d'enseignement supérieur d'offrir du matériel didactique en français à la relève. Plus le savoir sera transmis en français, plus la recherche en français sera réputée à travers le monde. Au-delà du milieu universitaire, pourquoi ne pas également accentuer les partenariats entre nos centres collégiaux de transfert de technologies (CCTT), présents sur tout le territoire québécois, et les interlocuteurs pertinents au sein de la francophonie? Nos CCTT sont déjà des catalyseurs d'innovation, au service du développement socio-économique du Québec et du Canada.

12. Nous avons tout à gagner à faire rayonner notre expertise locale dans une pléthore de domaines, alors que nous jouissons déjà d'une réputation enviable auprès de plusieurs acteurs francophones.

Par ailleurs, au chapitre des expertises, le Québec est le champion de la lexicologie et de la terminologie en français dans le monde. En effet, depuis l'institution de commissions de terminologie par la *loi 22* de Robert Bourassa, nous nous sommes dotés des ressources nécessaires pour développer des néologismes français au fur et à mesure de l'entrée dans l'usage de mots faisant référence à de nouvelles technologies.

Or, nos termes peuvent être exportés. Le modèle terminologique québécois a servi à d'autres communautés linguistiques minoritaires dans le monde, mais peu est fait afin de déployer son contenu au sein de l'espace francophone alors que le Québec n'est pas le seul État à disposer d'organismes de gestion linguistique. Le français est bien vivant à l'international et porté par des populations jeunes plutôt que vieillissantes. S'investir dans ce mouvement ne peut qu'être à l'avantage du Québec.

Réformer en profondeur l'enseignement du français

13. Selon le Comité, le PLQ devrait élaborer une vaste réforme de l'enseignement du français.

Même si la *Charte de la langue française* constitue un outil indispensable en matière linguistique, celle-ci ne peut à elle seule assurer le rayonnement, l'épanouissement et la pérennité du français. Et surtout, elle ne peut s'assurer que tous les Québécois maîtrisent les rudiments de la langue. En effet, le français ne peut se perpétuer qu'à la condition que tous les Québécois aient des chances égales d'apprendre à lire et à écrire en développant adéquatement leurs aptitudes grammaticales, syntaxiques et orthographiques.

Or, il y a beaucoup trop de Québécois qui ne maîtrisent pas les rudiments de la langue. Selon la Fondation pour l'alphabétisation, une personne sur cinq (19%) éprouve de grandes difficultés à lire et à écrire et moins d'une personne sur deux (46,8%) démontre les compétences en littératie grâce auxquelles elle peut apprendre, comprendre et agir de manière autonome⁸.

Si cette situation n'est le fait ni des parents, ni des enseignants ou d'intentions malveillantes, il n'en demeure pas moins que quelque chose ne tourne pas rond en enseignement du français. Il est plus que temps de prendre le taureau par les cornes en déployant les moyens nécessaires pour que tous les Québécois puissent maîtriser le français.

C'est pourquoi le Comité suggère, sur ce sujet, d'élaborer une vaste réforme de l'enseignement du français qui s'inspirerait des recommandations contenues dans le Rapport du Comité d'experts sur l'apprentissage de l'écriture (2008)⁹ et le Rapport du Comité d'expertes sur la maîtrise du français au collégial (2022)¹⁰.

Repenser le rôle des enseignants

14. C'est aussi dans cette perspective que nous érigeons comme vision que ceux qui ont la responsabilité quotidienne d'enseigner à nos enfants doivent voir leurs rôles de passeurs culturels et d'agents de socialisation pleinement reconnus et valorisés par l'État québécois.

8 <https://fondationalphabetisation.org/lanalphabetisme/les-enquetes-et-statistiques/>

9 http://www.education.gouv.qc.ca/fileadmin/site_web/documents/dpse/formation_jeunes/Amelioration-Francais_SoutenirDeveloppementCompetenceEcrire.pdf

10 https://cdn-contenu.quebec.ca/cdn-contenu/adm/min_education/publications-adm/enseignement-superieur/Rapport-maitrise-francais-collegial.pdf

Nous ne sommes pas sans savoir que cette perspective n'est pas nouvelle : elle est présente dans le curriculum de la formation des enseignants depuis plus de 20 ans. Nous constatons toutefois que l'expression de ces compétences professionnelles est trop souvent entravée, faute d'autonomie et de moyens suffisants.

Fidèles à nos valeurs de liberté individuelle et d'émancipation des personnes, nous, libéraux, avons tout pour proposer un plan concret, capable de donner aux personnes qui ont pour vocation d'instruire, de socialiser et de qualifier, une véritable autonomie professionnelle. Celle-ci, encombrée par la lourdeur bureaucratique qui étouffe actuellement l'initiative et l'innovation pédagogique, doit être au centre de nos priorités en éducation. Un gouvernement libéral devrait aussi s'assurer que les enseignants ont les moyens de créer des expériences scolaires enrichissantes, et ce, en accroissant leur capacité d'agir et en augmentant les budgets alloués à l'ensemble du système scolaire.

Au surplus, il faut redonner envie aux gens de se former en enseignement, ou de revenir enseigner. Cela, non seulement en valorisant la tâche enseignante, mais en rendant l'expérience professionnelle stimulante et engageante. Pour y arriver, nous devons fournir aux écoles les ressources nécessaires afin qu'elles puissent recruter le personnel de soutien dont elles ont besoin, et valoriser davantage le rôle essentiel joué par celui-ci. Et, pour épauler cette relève dont la société se voit privée par la pénurie actuelle, il apparaît impératif de permettre aux étudiants en enseignement de se développer professionnellement dans des conditions viables par le biais de stages rémunérés.

15. Cet engagement envers la profession enseignante doit aussi se traduire par un meilleur financement des infrastructures scolaires et par un soutien accru des écoles en milieux défavorisés qui, soulignons-le, doivent composer avec des réalités et des problématiques distinctes.

En particulier, le rôle de passeur culturel y est souvent brimé par le manque de ressources et par des choix difficiles que nos pédagogues ne devraient pas avoir à faire. Nombre d'enseignants doivent, en effet, déboursier de leur poche les fonds nécessaires à la création de matériel et la mise en œuvre d'activités pédagogiques engageantes, et ce, même en milieux plus favorisés. Il est donc impératif de donner aux enseignants les outils et les moyens pour permettre à tous les élèves, et particulièrement aux élèves issus de l'immigration récente, de s'approprier un bagage de connaissances et d'expériences leur donnant la chance de s'intégrer pleinement à la société québécoise.

Enfin, de même que l'école québécoise ne doit pas être un espace de simple transmission d'informations, il est nécessaire que les efforts de francisation soutenus par le gouvernement ne se limitent pas aux seules aptitudes langagières de base. Ils doivent également donner aux nouveaux arrivants des moyens de s'intégrer pleinement à l'espace socioculturel québécois. Ces apprentissages doivent être culturellement ancrés, et accompagnés d'opportunités de vivre les expressions

artistiques et patrimoniales québécoises accessibles aux personnes en francisation. Cela pourrait notamment se faire par le biais de programmes de visites culturelles sur l'ensemble du territoire québécois, permettant aux néo-Québécois de mieux connaître et comprendre leur société d'accueil.

16. Selon le Comité, le Parti libéral du Québec devrait développer une philosophie renouvelée et élargie de l'école québécoise qui conçoit le pédagogue comme héritier, médiateur et passeur de repères socioculturels communs. Cela devrait se faire dans le cadre d'un projet social collectif rassembleur et susceptible de dynamiser le monde éducatif québécois et d'appuyer les enseignants dans leur vocation.

Mesurer la capacité d'accueil et d'intégration du Québec de manière indépendante

Au Québec, la planification de l'immigration se fait en tenant compte notamment de la politique québécoise en matière d'immigration, de la demande d'immigration, des besoins du Québec, dont ceux de ses régions, ainsi que de sa capacité d'accueil et d'intégration. Or, cette capacité d'accueil et d'intégration n'a jamais été rigoureusement définie et ne prend pas en considération les catégories de ressortissants étrangers séjournant à titre temporaire au Québec, ceux-ci étant de plus en plus nombreux. Par conséquent, la question de la capacité d'accueil et d'intégration a souvent été instrumentalisée à des fins politiques et fait l'objet de débats vigoureux, notamment en contexte électoral. L'on campe le curseur de la capacité d'accueil et d'intégration de manière arbitraire et l'on tombe dans un débat sans fin à ce sujet, débat qui lasse la population et qui ne s'y retrouve plus. Qui plus est, en établissant des seuils factices qui ne tiennent pas compte de l'immigration temporaire, l'on entretient un débat stérile.

Les positionnements idéologiques au sujet de la capacité d'accueil et d'intégration ne sont au bénéfice d'aucun Québécois et minent le vivre-ensemble.

17. Afin de pacifier le débat, le Parti libéral devrait proposer d'amender la Loi sur l'immigration au Québec et de créer par ce biais un comité d'experts indépendants chargé de mesurer la capacité d'accueil et d'intégration du Québec en amont de la tenue de l'exercice d'élaboration de la planification pluriannuelle de l'immigration du gouvernement du Québec.

Le président ainsi que les membres du comité d'experts pourraient être nommés par l'Assemblée nationale, sur approbation par les deux tiers des députés, afin de préserver l'indépendance et l'impartialité de ces experts dans l'exercice de leurs fonctions. Le comité se rapporterait ainsi à l'Assemblée nationale plutôt qu'au gouvernement.

Développement économique, justice sociale et environnement

Le développement économique constitue l'épine dorsale de la vision du Parti libéral du Québec. Pour les libéraux, le Québec n'est prospère que s'il crée les conditions économiques, sociales et environnementales par lesquelles les Québécois peuvent créer de la richesse et réaliser leurs ambitions personnelles et professionnelles. À nos yeux, le développement économique n'est pas une fin en soi; c'est la condition essentielle à notre développement comme nation distincte, une nation prospère, juste et durable.

Depuis la Révolution tranquille, l'approche libérale en matière de prospérité se déploie sur deux fronts : un front économique, qui repose sur une gestion responsable des finances publiques et une stratégie de création de richesse misant d'abord sur l'initiative privée, et un front social, qui cherche à assurer que tous ont des chances égales de s'épanouir. À cela s'ajoute désormais un troisième front, la protection de l'environnement et la lutte aux changements climatiques, qui sont absolument essentielles pour assurer la prospérité économique et sociale à long terme.

Notons que la lutte aux changements climatiques ne s'inscrit pas seulement dans une perspective de protection de l'environnement, mais concerne aussi le développement économique et la justice sociale. Les effets du réchauffement du climat, on le constate de plus en plus, nuisent à l'économie et frappent plus durement les populations vulnérables.

Ce qui distingue les libéraux des autres partis politiques en matière de prospérité, c'est la recherche constante de cette complémentarité entre le développement économique, la justice sociale et la protection de l'environnement.

Les défis

Le Québec a été marqué par des bouleversements profonds depuis 20 ans. Tout d'abord, la protection de l'environnement et la lutte aux changements climatiques se sont installées au cœur des préoccupations des citoyens et des politiques gouvernementales au Canada et à l'international. Les catastrophes climatiques ici et ailleurs dans le monde se sont accentuées en fréquence et en intensité. Ensuite, la population du Québec connaît depuis quelques années une croissance démographique

significative reposant principalement sur une hausse marquée de l'immigration temporaire. Cependant, cette croissance demeure plus faible que celle enregistrée dans le reste du Canada, et tout indique que la tendance se maintiendra dans l'avenir prévisible. De plus, en raison du vieillissement de la population, la part de Québécois en âge de travailler va diminuer au cours des prochaines décennies. Cette conjoncture aura pour effet de freiner la croissance économique et d'aggraver la pénurie de main-d'œuvre. L'évolution des revenus de l'État, revenus qui permettent à l'État de remplir ses missions essentielles, sera aussi en baisse.

La crise économique de 2008, bien que ses effets aient été moins dommageables au Québec que dans bien des pays, a mis en exergue la fragilité des marchés financiers et de notre filet social. La crise sanitaire de 2020 est elle aussi venue exacerber les inégalités sociales vécues par les personnes vulnérables et les groupes minoritaires, dans les domaines tels que l'éducation, la santé, le travail, le logement et la sécurité alimentaire.

La hausse des prix, amorcée en 2021, vient frapper sévèrement l'ensemble de la classe moyenne de même que les moins bien nantis. Les effets de l'inflation se font particulièrement sentir au niveau de l'habitation; le coût accru des matériaux et l'augmentation des taux d'intérêt freinent la construction de nouveaux logements et poussent vers le haut les prix de location et de vente, au moment même où la demande est particulièrement forte.

Le Québec devra aussi relever le défi de la transition énergétique. L'électrification des sources d'énergie, notamment pour les transports, exigera un accroissement de la production d'électricité de sources durables. Selon Hydro-Québec, la demande d'électricité augmentera de 20 térawattheures d'ici 2029¹¹. Comment allons-nous satisfaire cette demande? La société québécoise devra faire des choix.

Enfin, l'avènement des nouvelles technologies dans toutes les sphères de la société a produit de nombreuses opportunités, mais également soulevé de nouveaux défis parmi lesquels : une concurrence effrénée pour les meilleurs talents, la fracture numérique, la cyberdépendance, la vulnérabilité face à la cybercriminalité, des métiers en voie de disparition et des enjeux éthiques.

Ainsi, bien que certains indicateurs soient au vert, le Québec fait face, aujourd'hui et pour l'avenir, à un nombre considérable de défis de nature économique, sociale et environnementale.

¹¹ Hydro-Québec, Plan stratégique 2022-2026, 2022, p. 9

L'approche libérale

Longtemps considéré comme étant le parti politique le plus crédible sur le plan économique, le PLQ doit renouer avec l'approche lui ayant permis d'être le principal recours des Québécois dès lors qu'il faut créer de la richesse, assurer la stabilité économique et garantir à chacun la liberté de réaliser sa vie comme il l'entend.

L'approche libérale en matière de prospérité repose sur trois piliers :

- le bien-être de l'individu et la liberté d'entreprendre;
- la répartition équitable de la richesse;
- le développement durable.

De plus, un gouvernement libéral :

- proposerait une vision claire;
- encouragerait l'innovation et le progrès technologique;
- favoriserait le développement autonome des régions selon leurs spécificités;
- mettrait de l'avant une gestion responsable des finances publiques.

Trois piliers

I- Le bien-être de l'individu et la liberté d'entreprendre

Le bien-être de l'individu est au cœur de l'approche libérale. En particulier, il faut s'assurer que chaque personne ait accès à un système d'éducation et de formation par lequel il peut notamment se réaliser professionnellement et contribuer davantage à la croissance économique. Un individu hautement qualifié peut adopter plus facilement de nouvelles technologies et participer à des secteurs ayant une forte valeur ajoutée. Il est également mieux à même d'innover et d'entreprendre de nouveaux projets et, ce faisant, d'accroître son niveau de vie.

La prospérité d'une nation dépend de sa productivité, de sa compétitivité et de sa capacité d'innover. Bien que l'État ait un rôle à jouer pour stimuler ces gages de vitalité économique, l'initiative doit venir du secteur privé, c'est-à-dire des entrepreneurs. C'est pourquoi le Parti libéral du Québec croit dans la liberté des Québécois d'entreprendre et d'innover, avec le soutien des instances publiques lorsque nécessaire, dans le cadre d'une stratégie claire.

II- La répartition équitable de la richesse

La richesse créée par les individus et le progrès technologique doit être répartie équitablement. Cela implique principalement de chercher à réduire les inégalités sociales et économiques; d'assurer un accès équitable aux opportunités éducatives, professionnelles et économiques; d'offrir un système de protection sociale; et de favoriser la mobilité sociale. Ceci, afin que les individus, notamment les jeunes Québécois, puissent progresser socialement et économiquement.

Au Québec, l'inégalité des revenus disponibles a augmenté durant les années 1990, puis enregistré une tendance à la baisse depuis l'an 2000, selon les données colligées par l'Observatoire québécois des inégalités. Sur cette base, on peut dire que le Québec est une société moins inégalitaire que plusieurs autres régions du Canada¹².

Cependant, nous pouvons faire mieux. Lorsque les spécialistes analysent les inégalités sous l'angle de la richesse, ils constatent une tendance à une concentration plus grande depuis la fin du siècle dernier.

Pour les libéraux, la justice sociale est fondamentale. En outre, sans elle, la confiance dans le système politique et économique s'effrite et le désabusement s'installe. Ces phénomènes peuvent paver la voie à des politiques populistes.

III- Le développement durable

La transition vers une économie sans émissions de GES doit former, avec le bien-être de l'individu et la justice sociale, un des trois piliers de l'approche libérale en matière de prospérité.

Toutes les politiques gouvernementales doivent être conformes aux plus hauts standards de développement durable et favoriser la transition écologique. De plus, ces politiques doivent satisfaire le principe de « transition juste » suivant lequel la transition vers une économie verte ne pénalise pas injustement les individus, les communautés et les régions, en fournissant de nouvelles opportunités d'emplois, des formations et, le cas échéant, un soutien financier.

12

Sandy Torres, *Évolution des inégalités économiques au Canada et au Québec : tendances et causes*, Observatoire québécois des inégalités, 2021.

Une vision claire

L'action de l'État québécois en matière de développement économique ne peut pas se résumer au saupoudrage, par une série de « deals » à la pièce. Il faut un plan, une vision à moyen et long terme. Il faut faire des choix en vertu de ce plan. C'était l'approche de Jean Lesage et René Lévesque avec le « Maîtres chez nous », celle de Robert Bourassa avec le projet de la Baie-James, celle de Jean Charest avec le Plan Nord.

Surtout, il ne faut jamais perdre de vue pourquoi, pour une nation démographiquement modeste comme la nôtre, le développement économique est si important. Notre épanouissement comme société distincte repose sur la langue française et notre culture, certes, mais celles-ci ne peuvent progresser que si l'économie québécoise est solide, moderne et progressiste.

Le progrès technologique

Garantir un espace propice au progrès technologique constitue un aspect clé de l'approche libérale. C'est par l'invention de nouvelles technologies ou à l'amélioration des technologies existantes qu'on peut être plus productif, élaborer de nouveaux produits et services et faire croître l'économie. Cette garantie passe notamment par le soutien à la recherche et au développement, ainsi que par des mesures de soutien aux personnes ayant besoin d'acquérir ou d'améliorer leurs compétences, voire qui doivent se réorienter professionnellement.

À cet égard, le Québec souffre depuis de nombreuses années d'un déficit de l'investissement privé. En 2023, selon les projections de Statistique Canada, les investissements des entreprises au Québec représenteront seulement 14,8% des investissements privés réalisés dans l'ensemble du Canada¹³.

Dans le domaine crucial de la recherche et du développement, le Québec, bien qu'il fasse mieux que le reste du Canada, dépense tout de même moins (relativement à son PIB) que la moyenne des États du G7 et de l'OCDE¹⁴. Dans un monde transformé par la technologie à vitesse grand V, c'est un retard qu'il nous faut chercher à combler.

13 Gouvernement du Québec, *Budget 2023-2024*, Plan budgétaire, p. G-23.

14 <https://statistique.quebec.ca/fr/document/dépenses-de-recherche-et-développement-r-d-tableau/dépenses-intra-muros-de-r-d-dird-en-pourcentage-du-pib-quebec-ontario-pays-de-locde-union-européenne-g7-et-certains-pays-hors-ocde>

Le développement des régions et l'occupation du territoire

Tout au long de sa tournée des régions du Québec, le Comité a entendu des citoyens réclamer plus d'autonomie pour leur région, plus de respect pour ses spécificités. Le Comité fait sienne cette revendication.

Il ne s'agit pas de léguer aux régions l'entièreté des responsabilités et de leur en laisser toute la charge financière. Le gouvernement du Québec doit continuer de jouer un rôle important de promotion et de planification du développement économique à l'échelle nationale. Il s'agit de donner aux régions les moyens de guider leur développement selon leurs avantages propres.

L'occupation dynamique du territoire québécois est de longue date une préoccupation du Parti libéral du Québec. Le gouvernement de Jean Charest a fait adopter, en 2012, la *Loi pour assurer l'occupation et la vitalité des territoires*; celui de Philippe Couillard a lancé, en 2018, la Stratégie gouvernementale pour assurer l'occupation et la vitalité des territoires 2018-2022.

Malheureusement, cet élan en faveur de l'occupation du territoire québécois s'est perdu au cours des dernières années. À cet égard, certaines données sont inquiétantes. Par exemple, la proportion des municipalités de moins de 1 000 habitants qui n'ont pas d'édifices de commerce de détail est passée de 11,6% à 20,5% de 2006 à 2021¹⁵. Il faut redonner vie à la Stratégie gouvernementale pour assurer l'occupation et la vitalité des territoires; c'est la qualité de vie de dizaines de milliers de Québécois qui en dépend.

La gestion responsable des finances publiques

La prospérité d'une économie capitaliste repose entre autres sur la confiance des investisseurs. Si les gestionnaires d'entreprises et les entrepreneurs n'ont pas confiance en la stabilité et la durabilité d'une économie, ils ne prendront pas le risque d'y investir.

Cette confiance des investisseurs s'établit aussi par la gestion responsable de nos finances publiques. Sans la gestion rigoureuse des fonds publics par les gouvernements de Jean Charest et de Philippe Couillard, le gouvernement actuel aurait eu bien plus de mal à trouver les ressources nécessaires pour lutter contre la pandémie de COVID-19.

15 https://statistique.quebec.ca/docs-ken/vitrine/occupation-vitalite-territoire/documents/services_proximite_01.pdf

Pour une nation où le gouvernement occupe une place fondamentale dans les domaines névralgiques comme l'éducation, la santé, la justice et la redistribution de la richesse, la capacité d'agir de l'État doit absolument être préservée, notamment en évitant un endettement excessif. Le Fonds des générations, une initiative de la Commission-Jeunesse du PLQ, mise en place par le gouvernement de Jean Charest, joue à cet égard un rôle essentiel; les gouvernements devraient éviter d'en réduire les versements pour des politiques à court terme.

Pistes de réflexion

À la lumière des défis économiques, écologiques et sociaux auxquels fait face le Québec et de l'approche libérale en matière de prospérité, le Comité suggère plusieurs pistes de réflexion en vue d'accroître la richesse collective des Québécois et de faciliter la transition écologique. Ces dernières contiennent les éléments par lesquels les libéraux peuvent redevenir le parti auquel les Québécois font confiance lorsqu'il s'agit de créer de la richesse de manière durable, d'assurer la stabilité économique et de permettre à l'individu de s'épanouir socialement et professionnellement.

COÛT DE LA VIE ET JUSTICE SOCIALE

Depuis la fin de la pandémie de COVID-19 ainsi que le début de l'invasion russe en Ukraine, le coût de la vie augmente partout sur la planète. Le Québec ne fait évidemment pas exception; c'est d'ailleurs ici que l'inflation est la plus forte au Canada.

Jusqu'à présent, le gouvernement du Québec s'est contenté de mesures à court terme tel l'envoi de chèques aux contribuables. Le Comité estime qu'une approche plus systématique s'impose pour réduire l'impact de l'inflation sur les ménages et améliorer l'accès au logement. En effet, selon les économistes, cet impact risque d'être de longue durée. La spirale inflationniste s'arrêtera peut-être un jour, mais les prix des aliments, des biens ou des loyers ne baisseront pas comme par magie.

18. C'est pourquoi le Comité invite le Parti libéral du Québec à réfléchir à l'adoption d'une Loi sur la protection contre l'inflation et sur l'accessibilité au logement, sur le modèle de la Loi visant à lutter contre la pauvreté et l'exclusion sociale, adoptée par l'Assemblée nationale en 2002.

Puisque tout indique que l'inflation et le manque de logements seront avec nous pour longtemps, l'adoption d'une telle Loi assurerait que l'État québécois en fasse des priorités à moyen et long termes. La Loi pourrait prévoir la mise en place d'un plan d'action national contre la hausse du coût de la vie. Le mandat du Centre d'étude sur la pauvreté et l'exclusion (CEPE) pourrait être élargi

de sorte qu'il produise chaque année un rapport détaillé sur l'impact de la hausse des prix sur les Québécois, notamment sur les citoyens les plus vulnérables.

La Loi sur la protection contre l'inflation viendrait à échéance au bout d'une période déterminée, par exemple cinq ans.

Instaurer un « Revenu minimum d'activité » (RMA)

19. Le Comité est d'avis que les libéraux pourraient promouvoir l'idée d'un Revenu minimum d'activité (RMA) que le gouvernement du Québec verserait à toute personne dont le revenu est inférieur à un seuil prédéterminé.

Le RMA prendrait la forme d'un impôt négatif par lequel une personne ayant un revenu inférieur au seuil prédéterminé reçoive une somme d'argent afin qu'elle jouisse d'un niveau de vie minimal. Le RMA serait conditionnel à la poursuite d'une activité productive : il faudrait travailler, suivre une formation ou poursuivre une activité civile approuvée. Parmi ces activités approuvées, il y aurait notamment : le bénévolat au sein d'organismes communautaires, la participation à des projets locaux, la formation professionnelle ou universitaire, le mentorat et l'enseignement, l'aide aux personnes vulnérables et l'entrepreneuriat social.

Pour concrétiser le RMA, le Comité suggère de consolider plusieurs crédits d'impôt et allocations provinciales et fédérales, et de rapatrier la gestion de l'Assurance-Emploi. Il recommande aussi d'instaurer le RMA progressivement, et ce, dans le but de minimiser les perturbations économiques qu'il pourrait engendrer.

Il y a plusieurs raisons pour lesquelles le Comité pense que les libéraux pourraient adopter le RMA. Tout d'abord, il permet de lutter contre ce qu'on appelle le piège de la pauvreté, c'est-à-dire le fait qu'il est parfois plus avantageux du point de vue financier de continuer de bénéficier de certaines aides financières que d'être actif, voire d'intégrer le marché du travail, malgré l'existence de primes au travail.

Deuxièmement, en assurant un accès équitable à un revenu décent, le RMA accroît la justice sociale. En particulier, il promeut le droit à la dignité et à la sécurité économique de tous, sécurité économique sans laquelle on ne peut mener une vie digne et réaliser ses ambitions personnelles et professionnelles.

Troisièmement, en liant l'admissibilité au RMA à une activité professionnelle, éducative ou sociale, non seulement il favorise le travail, mais l'engagement civique. Il peut notamment avoir pour effet de renforcer la cohésion sociale et le sens des responsabilités civiques à l'endroit de la société.

Quatrièmement, le RMA peut aussi permettre de simplifier la panoplie d'aides financières existantes et, ce faisant, d'avoir une approche nettement plus simple et efficace en matière de soutien aux plus démunis.

L'ENVIRONNEMENT ET LA LUTTE AUX CHANGEMENTS CLIMATIQUES

Une volonté plus forte pour réduire les émissions de GES

À moins d'un changement de tendance notable, tout indique que le Québec ratera sa cible de réduction des émissions de gaz à effet de serre pour 2030. L'atteinte de la carboneutralité en 2050 semble très incertaine, au rythme où vont les choses¹⁶.

20. À notre avis, l'étude de mesures supplémentaires de réduction des GES, notamment dans les domaines des transports et des industries, devrait être une priorité pour le Parti libéral du Québec.

Les Québécois n'en attendent pas moins d'une formation politique qui aspire à gouverner le Québec.

Tel que le souligne l'Institut de l'énergie Trottier, « relever le défi climatique exige de regarder la réalité en face et de cesser de nous complaire dans nos succès passés pour, plutôt, s'appuyer sur ceux-ci afin de construire l'avenir que nous voulons. Il est plus que temps d'envoyer un signal clair indiquant que celui-ci sera carboneutre afin de mettre fin à l'inertie généralisée qui bloque les avancées en matière de réduction des émissions de GES¹⁷. »

Avenir climatique rime incontestablement avec avenir énergétique. Dans une perspective de préservation de l'environnement et de réduction des GES, une partie de l'électricité supplémentaire dont le Québec a besoin pour répondre à la demande croissante pourrait venir des consommateurs eux-mêmes, dans le cadre d'une stratégie de mise en place de microréseaux électriques, tel celui qui a été inauguré à Lac-Mégantic en 2021. Ainsi, les Québécois pourraient produire l'électricité dont ils ont besoin grâce à des panneaux solaires installés sur le toit de leur résidence ou de leur entreprise. Les microréseaux seraient branchés sur le réseau principal d'Hydro-Québec, de sorte que les deux pourraient s'alimenter l'un l'autre selon les besoins et les saisons. Cependant, le coût élevé des panneaux solaires demeure un obstacle au déploiement de tels réseaux à grande échelle.

¹⁶ Whitmore, J. et P.-O. Pineau, *État de l'énergie au Québec 2023*, Chaire de gestion du secteur de l'énergie, HEC Montréal, préparé pour le gouvernement du Québec, 2023, p. 58.

¹⁷ Institut de l'énergie Trottier, *Plan pour la carboneutralité*, Résumé, p. 6.

Le député libéral de Jacques-Cartier, Gregory Kelley, a récemment proposé que le gouvernement du Québec subventionne l'installation de panneaux solaires à partir du Fonds vert.

21. Notre Comité estime que le PLQ doit explorer toutes les idées novatrices permettant une production et une consommation plus intelligentes de l'électricité, tel le développement de ressources énergétiques décentralisées (RED), déjà prévu dans le Plan stratégique 2022-2026 d'Hydro-Québec¹⁸.

Le droit à un environnement sain

À l'heure actuelle, la *Charte des droits et libertés de la personne* (la « Charte québécoise ») garantit, à son article 46.1, le droit des Québécois « dans la mesure et suivant les normes prévues par la loi, de vivre dans un environnement sain et respectueux de la biodiversité ». Ce droit est donc inscrit dans la partie « Droits économiques et sociaux » de la Charte. Comme le souligne la Commission des droits de la personne et des droits de la jeunesse, « [s]'ils sont inscrits dans la *Charte des droits et libertés de la personne*, les droits économiques et sociaux n'ont cependant pas le même statut que l'ensemble formé par les droits fondamentaux, politiques et judiciaires (articles 1 à 38) qui prévalent explicitement sur toutes les autres lois du Québec¹⁹ ».

À une époque où les changements climatiques constituent un défi existentiel pour l'humanité, le droit à un environnement sain a acquis une importance particulière. Cela étant, il y aurait lieu d'inscrire ce droit parmi les droits fondamentaux protégés par la Charte.

22. Nous recommandons au Parti libéral du Québec de poursuivre ses efforts visant à inclure le droit à un environnement sain parmi les articles 1 à 38 de la Charte des droits et libertés de la personne.

La responsabilité du premier ministre

Compte tenu de l'urgence climatique, et parce que le réchauffement du climat a des conséquences à la fois sur la croissance économique et sur la répartition de la richesse, la lutte aux changements climatiques ne doit pas seulement relever du ministre de l'Environnement, mais doit être l'affaire de l'ensemble du gouvernement. C'est pourquoi nous croyons que ce dossier doit être placé sous la gouverne du premier ministre.

¹⁸ Hydro-Québec, *Plan stratégique 2022-2026*, p. 27.

¹⁹ <https://www.cdpcj.qc.ca/fr/vos-droits/qui-est-ce-que/les-droits-economiques-et-sociaux>

23. Le Comité estime que les mesures proposées par le PLQ dans sa plateforme de 2022 demeurent pleinement pertinentes, notamment :

- la mise en œuvre d'une Stratégie de protection des milieux naturels et de la biodiversité;
- le premier ministre du Québec sera directement responsable de l'atteinte des objectifs de la province en matière de réduction des émissions de GES;
- dans le cadre du Sommet sur l'avenir du Québec, l'organisation d'une COP-Québec, afin de faire le point sur les mesures de lutte contre les changements climatiques mises en place et de développer de nouvelles pistes de solutions.

L'exploitation durable de nos ressources naturelles

Bien que, à l'image des autres sociétés occidentales, l'économie du Québec soit de plus en plus tournée vers les services, les ressources naturelles - entre autres les ressources minérales, forestières et énergétiques - continuent d'y jouer un rôle économique significatif.

Comme le souligne l'économiste principale du Mouvement Desjardins, Joëlle Noreau, « [l]e Québec est doté de ressources naturelles importantes tant par leur volume que par l'activité économique qu'elles génèrent. De plus, celles-ci ont un poids considérable dans les investissements et les exportations internationales de marchandises²⁰ ».

Il ne saurait donc être question de tourner le dos à l'exploitation de nos ressources. Cependant, il est entendu que celle-ci devra se faire dans le respect des règles environnementales, des communautés concernées et de nos devoirs relatifs à la lutte aux changements climatiques.

Le Québec s'est doté de processus et de règles environnementaux rigoureux. C'est sur cette base et sur la recherche de l'acceptabilité sociale que devraient être évalués les projets d'exploitation de ressources naturelles. L'acceptabilité sociale ne devrait toutefois pas être interprétée comme l'absence de toute opposition, un objectif impossible à atteindre dans une société démocratique comme la nôtre.

24. Le Parti libéral du Québec devrait s'engager à autoriser tout projet d'exploitation de ressources naturelles s'il s'inscrit dans une stratégie gouvernementale, ou s'il contribue à l'atteinte des cibles environnementales du Québec en matière de lutte contre les changements climatiques et de transition énergétique. Un tel projet devrait aussi respecter les règles environnementales et les processus de consultation en vigueur.

20

Joëlle Noreau, *Les ressources naturelles demeurent un atout pour l'économie québécoise*, Desjardins, Études économiques, septembre 2021.

UNE VISION ÉCONOMIQUE

Un sommet sur l'avenir économique, social et environnemental du Québec

Depuis les années 1970, le Québec a su relever les défis importants auxquels il faisait face grâce à l'action concertée du gouvernement, des milieux d'affaires, des syndicats et du secteur communautaire. Cette action concertée a souvent été convenue à l'occasion de rencontres au sommet de tous ces acteurs.

Les défis existentiels auxquels le Québec devra faire face au cours des prochaines années exigeront un large consensus social et une mobilisation de toutes les parties prenantes. Un tel consensus peut seulement être obtenu lors d'un sommet auquel seraient conviés les élus des différents paliers de gouvernement, les représentants de la société civile, les entreprises privées et les experts des domaines concernés.

25. Un gouvernement du Parti libéral du Québec devrait s'engager à tenir un Sommet sur l'avenir économique, social et environnemental du Québec.

Une stratégie industrielle nationale

Plusieurs intervenants et experts consultés par le Comité ont souligné que le saupoudrage de subventions n'est pas le moyen le plus efficace pour que le Québec devienne plus productif et compétitif sur les marchés canadien et internationaux. De plus en plus de pays se tournent plutôt vers l'élaboration d'une véritable stratégie industrielle. Au Canada, le Conseil sur la stratégie industrielle, présidé par Monique F. Leroux, a proposé une telle stratégie pour le pays :

Les pays comparables au Canada font des choix et des investissements stratégiques audacieux afin de bâtir leurs industries pour l'avenir. Ils investissent fortement dans des mesures de stimulation et ils déploient des aides sectorielles afin d'accroître la productivité de leurs secteurs clés. Des pays comme l'Italie et l'Allemagne ont mis en œuvre des mesures budgétaires agressives. D'autres pays comme les États-Unis, le Royaume-Uni, la Chine, l'Union européenne, la France, Israël et l'Inde soutiennent massivement et de plus en plus l'innovation, vu la transition accélérée vers une économie mondiale numérique, axée sur les données et décarbonée, à la suite de la pandémie²¹.

21 Conseil sur la stratégie industrielle, *Un plan de croissance ambitieux pour bâtir une économie numérique, durable et innovante*, ministère de l'Industrie du Canada, 2020.

Cette approche, qui propose de choisir quelques secteurs de pointe où le Canada bénéficie déjà d'avantages compétitifs et d'y investir de manière significative, pourrait être avantageusement mise en œuvre par le gouvernement du Québec.

26. Le Parti libéral du Québec devrait proposer la mise en place d'une véritable stratégie industrielle nationale, s'appuyant sur les forces vives de l'économie québécoise. La transition écologique, notre avenir énergétique et l'intelligence artificielle devraient se trouver au cœur de cette stratégie. Dans le cadre d'une telle stratégie, l'État devrait investir de manière significative, mais responsable, dans les secteurs choisis.

Une économie ouverte sur le monde

À cause de sa situation particulière sur le continent nord-américain, le Québec se doit de mettre tous ses efforts dans une politique et une culture économiques renouvelées. Par rapport aux années 1950 où le Québec et l'Ontario étaient presque à égalité au plan de population, l'Ontario a maintenant près de deux fois la population du Québec. En raison de sa petite taille relative, le Québec a été au fil des décennies, tous partis politiques confondus, partisan du libre-échange. En effet, le libre-échange offre à nos entreprises un accès à des marchés beaucoup plus importants. Nous avons besoin au Québec de davantage de Bombardier, Couche-Tard, CGI et Cascades qui nous assurent une forte présence québécoise aux États-Unis et en Europe.

27. À l'image du rôle joué par le premier ministre Jean Charest dans la conclusion de l'Accord économique et commercial global entre le Canada et l'Union européenne, un gouvernement libéral devrait faire la promotion de nouveaux traités de libre-échange avec les pays d'Asie et d'Afrique.

Le Québec devrait participer activement à la négociation de ces traités, de manière à s'assurer qu'ils se concluent à l'avantage de l'économie québécoise.

LE DÉVELOPPEMENT DES RÉGIONS

Une nouvelle façon de gouverner le Québec

Le libéralisme repose sur la confiance que l'État fait aux individus pour prendre les meilleures décisions pour eux-mêmes. Cette confiance doit aussi s'appliquer aux instances régionales et locales,

qui sont mieux à même de choisir les voies de développement à privilégier pour leur communauté, selon le principe de subsidiarité cher au premier ministre Robert Bourassa. Par conséquent, le PLQ doit aller au-delà des intentions et faire preuve de détermination pour accorder aux régions l'autonomie et les moyens nécessaires à leur pleine réussite.

Il ne s'agit pas de léguer aux régions l'entièreté des responsabilités et de leur en laisser la charge intégrale. Il s'agit plutôt de leur fournir les moyens de parvenir par elles-mêmes à un développement optimal, tenant compte de leurs caractéristiques propres. Autrement dit, le développement doit se faire par et pour les régions du Québec.

Reconnaitre les spécificités des régions

Le développement des régions du Québec ne peut se réaliser adéquatement à l'avenir sans que l'on reconnaisse les spécificités de chacune d'entre elles. Le constat est nécessaire puisque, nous le savons, l'État multiplie les réglementations et normes auxquelles les régions doivent se conformer, sans que des efforts sérieux soient faits pour tenir compte de leurs particularités. Cette situation freine le développement économique, social et culturel des régions, et donc du Québec dans son ensemble.

Trop souvent, les régions situées loin des grands centres ne disposent pas du poids démographique nécessaire pour attirer l'attention de l'État québécois. C'est dans ce contexte que les spécificités territoriales de chaque région sont soit ignorées, soit mises de côté par une bureaucratie souvent lointaine. Si elles bénéficiaient d'une attention juste et équitable, et des moyens financiers appropriés, les régions pourraient jouer le rôle qui leur revient, celui de poumons du développement économique québécois.

Une nouvelle instance régionale

Dans l'optique où le Parti libéral du Québec souhaite offrir une vision renouvelée du développement économique du Québec et de ses régions, il est maintenant nécessaire de permettre à ces dernières de se doter d'un véritable mécanisme de concertation régionale. Le PLQ est depuis longtemps sensible au bien-fondé de cette concertation régionale. C'est un gouvernement libéral qui a créé, en 2003, les Conférences régionales des élu(e)s (CRÉ). Les CRÉ ont été abolies en 2015 dans le cadre du rétablissement des finances publiques.

Au cours de notre tournée des régions, plusieurs militants ont déploré la disparition des CRÉ, convenant toutefois que la formule avait ses faiblesses. En effet, les CRÉ faisaient l'objet de bien des critiques, entre autres en raison de leurs coûts. Néanmoins, leur abolition a fait mal. En effet,

quoique l'on puisse dire, cette instance jouait un rôle essentiel pour établir d'authentiques politiques régionales, alors que les régions avaient les coudées franches pour faire valoir leur vision du développement.

Le Comité sur la relance invite le PLQ à s'inspirer des travaux exhaustifs menés par le Comité Charte des régions mis sur pied par notre ancienne cheffe, Dominique Anglade. Après avoir conduit de vastes consultations, ce Comité a rédigé un projet détaillé de Charte des régions qui recommandait « une nouvelle façon de gouverner le Québec ». La Charte proposée aurait pris la forme d'une loi ayant préséance sur les autres lois adoptées par l'Assemblée nationale. Les instances régionales établies par la Charte n'auraient pu être modifiées ou abolies sans leur accord.

28. Dans cet esprit, nous proposons la mise sur pied d'un nouvel outil régional décisionnel qui permettrait de concerter, de catalyser et d'orienter l'essor des différentes régions du Québec. Regroupant les élus, les acteurs économiques et les représentants de la société civile de chaque région, les Pôles de concertation régionale (PCR) seraient des instances autonomes. Elles seraient notamment responsables de l'élaboration d'un plan régional de développement économique et social.

Chaque PCR coordonnerait le développement d'une des 17 régions administratives de la province, sauf pour trois exceptions explicitées par le Comité Charte des régions. Ainsi, l'île de Montréal compterait cinq PCR et la Montérégie trois. La Gaspésie et les Îles-de-la-Madeleine auraient chacune leur pôle.

Québec confierait aux PCR la gestion des Fonds de diversification économique régionaux, des Fonds qui seraient par ailleurs bonifiés.

29. Les PCR seraient aussi responsables d'évaluer les besoins de leur région en matière d'immigration.

Afin de favoriser une économie régionale plus prospère, nous ne pouvons plus travailler en silo et faire du mur à mur. Les solutions ont été énumérées à de nombreuses reprises, nous les connaissons. Notre formation politique doit en prendre acte et les mettre en œuvre.

Main-d'œuvre : un accompagnement nécessaire

Compte tenu de la grave pénurie de travailleurs qui freine la croissance dans plusieurs régions du Québec, toute stratégie de développement économique régional doit comprendre un plan relatif à la main-d'œuvre. En ce sens, il devient primordial de bonifier la capacité d'attraction en région de nouveaux arrivants et de reconnaître l'importance qu'ont les organismes chargés de les accueillir, ainsi que celle des entreprises qui les emploient. Déjà, les entreprises sur le terrain déboursent temps, efforts, et capitaux en vue de recruter cette main-d'œuvre venue d'ailleurs.

Cependant, les PME n'ont pas les moyens des grandes entreprises lorsqu'il s'agit d'attirer et de retenir les travailleurs étrangers. En particulier, les PME ont besoin d'être accompagnées dans les dédales bureaucratiques reliés à l'accueil des travailleurs immigrants.

30. C'est pourquoi nous suggérons la mise sur pied, dans les régions qui le jugent opportun, de carrefours régionaux de la main-d'œuvre.

Les PME intéressées pourraient utiliser les services de ces carrefours régionaux, moyennant des frais modestes. Ces carrefours seraient placés sous l'autorité des Pôles de concertation régionale.

La mobilité comme clé du développement des régions

Souvent écartée des stratégies de développement économique régional, l'amélioration de la mobilité intra et interrégionale est pourtant essentielle. Il serait pertinent pour le Parti libéral du Québec de revoir de fond en comble l'approche actuelle en cette matière.

Le gouvernement du Québec devrait être disposé à débloquer des sommes substantielles afin de permettre aux transporteurs existants, ou à de nouveaux joueurs, de proposer des services à la hauteur des attentes et des besoins des régions actuellement mal desservies par les transports collectifs.

Il existe une iniquité évidente entre les grandes villes que sont Montréal et Québec et les autres régions de la province en matière de transports collectifs. Des milliards de dollars sont investis en fonds publics pour le REM, le métro à Montréal et le tramway à Québec, sans parler d'un éventuel troisième lien. Pendant ce temps, les autres régions pâtissent de systèmes de transport collectif gravement déficients.

En ce qui a trait au transport aérien, quelle que soit la formule retenue (en 2020, le député Pierre Arcand avait proposé une avenue novatrice par le projet de *loi 691*)²², le gouvernement du Québec n'aura vraisemblablement pas d'autre choix que d'investir davantage pour garantir aux régions de la province des liaisons régulières et fiables.

Enfin, l'entretien et la modernisation des infrastructures routières demeurent essentiels pour les régions éloignées des grands centres urbains. Après une augmentation rapide entre 2006 et 2014, le pourcentage de routes sous juridiction du ministère des Transports et de la Mobilité durable, jugées en bon état est en baisse. Et ces routes, qui sont probablement les mieux entretenues de la province, représentent à peine 10% du réseau routier du Québec²³.

- 31. Le Parti libéral du Québec devrait s'engager à investir les sommes nécessaires afin de doter les régions de la province situées hors des grands centres de systèmes de transport collectif et de réseaux routiers modernes et efficaces, intra et interrégionaux.**

Assurer la présence de chaque ministère dans chacune des régions

Afin que l'État québécois puisse moduler ses programmes et interventions aux particularités de chaque région, il est essentiel que le gouvernement soit bien implanté régionalement, plutôt que de voir l'essentiel des pouvoirs décisionnels concentrés à Québec. Diverses avenues méritent d'être étudiées.

- 32. Notre Comité suggère au PLQ de se pencher sur les formules possibles de représentation de la haute fonction publique dans les régions.**

Un nouveau programme pour les régions

- 33. Nous recommandons la mise en place d'un nouveau programme québécois pour le développement des régions, géré par les Pôles de concertation régionale.**

Les fonds de ce nouveau programme donneraient aux régions la liberté souhaitée pour établir une stratégie de développement tenant compte de leurs réalités.

²² PL 691, *Loi modifiant la Loi sur la ministère des Transports afin d'assurer le maintien de services de transport aérien dans certaines régions du Québec*, 1^e sess., 42^e lég., Québec, 2020

²³ https://statistique.quebec.ca/docs-ken/vitrine/occupation-vitalite-territoire/documents/mobilite_03.pdf

Une fiscalité attrayante

La fiscalité joue un rôle important dans l'exécution d'une stratégie de régionalisation. Le PLQ devrait réfléchir aux meilleurs incitatifs fiscaux à déployer pour permettre aux régions de relever leurs défis et ainsi se développer pleinement.

- 34. Le Comité recommande de revoir la fiscalité des travailleurs et des entreprises présents en région afin de permettre une plus grande attraction et rétention de la main-d'œuvre et de favoriser le entrepreneuriat, la relève entrepreneuriale et le transfert familial.**

De plus, de nouveaux crédits d'impôt, à l'image du Crédit d'impôt favorisant l'emploi en Gaspésie et dans certaines régions maritimes du Québec, pourraient être consentis aux entreprises qui considèrent investir dans les régions hors des grands centres.

Réactualiser le Plan Nord

- 35. Le Comité propose de réactualiser le Plan Nord de sorte que le Nord québécois devienne un véritable levier de création de richesse et facilite la transition écologique de l'économie, notamment l'atteinte des objectifs du Québec en matière de carboneutralité.**

En effet, le Nord regorge aussi de ressources naturelles – lithium, graphite, nickel, biomasse, etc. – qui sont indispensables à la transition écologique de l'économie québécoise et mondiale, que ce soit pour la fabrication de batteries électriques, de panneaux solaires ou la production d'énergie renouvelable.

Tel que conçu à l'origine, le Plan Nord devait signifier, pour les communautés autochtones, d'importantes retombées sociales et économiques. Comme l'a déclaré à l'époque le ministre responsable des Affaires autochtones, Geoffrey Kelley, qui est membre de notre Comité, « la mise en œuvre du Plan Nord se fera dans un esprit de respect mutuel, et les générations futures pourront s'inspirer à leur tour de ce modèle de partenariat novateur, fondé sur le dialogue et le respect. Son développement intégrera la vision autochtone telle qu'elle évoluera au cours de sa mise en œuvre. » L'action de l'État québécois dans le Nord doit retrouver cet état d'esprit.

Le Comité suggère aussi d'inclure dans le prochain plan nordique (2024-2026) une stratégie pour l'Arctique québécois. Étant donné qu'une partie du territoire québécois borde l'Arctique canadien, que les changements climatiques ouvrent de nouvelles voies de navigation qui suscitent l'intérêt de nombreux États, le Nord québécois joue désormais un rôle géopolitique considérable.

UN GOUVERNEMENT AU SERVICE DES QUÉBÉCOIS

Des services plus efficaces et plus humains

Pendant la tournée du Comité, nous avons entendu plusieurs citoyens se plaindre de l'incapacité de l'État québécois à livrer des services de qualité en temps opportun et de façon humaine. Cette réalité est particulièrement frappante dans le secteur de la santé, mais elle a cours aussi dans les autres volets des services publics. Cette situation est inacceptable. Les Québécois paient des impôts élevés pour avoir accès à des services. Si ceux-ci sont livrés dans des délais déraisonnables et sans égard au respect dû aux personnes, ils n'en ont pas pour leur argent.

Des impôts plus élevés pour plus de services : c'est le choix de société que les Québécois ont fait à l'époque de la Révolution tranquille et ils y tiennent. C'est un choix de société auquel ont présidé des gouvernements de plusieurs partis politiques; il n'est pas question pour nous de remettre ce choix en question.

Cela dit, un changement de culture semble nécessaire au gouvernement afin que les Québécois reçoivent les services de qualité auxquels ils ont droit. Il s'agit de mettre véritablement le citoyen au cœur du fonctionnement de l'État.

Afin d'y arriver, il faut fournir aux employés de l'État des conditions de travail, un environnement propice et les outils nécessaires, comme le réclament les syndicats les représentant. Cela exigera sans aucun doute des ressources humaines et financières supplémentaires, dans la mesure des capacités fiscales du gouvernement. Nous avons aussi noté que les syndicats du secteur public ont dans le passé suggéré des changements visant à rendre l'État plus efficace. Ainsi, à cet égard, le gouvernement et les organisations syndicales partagent le même objectif.

36. Le Comité propose au Parti libéral du Québec de lancer une réflexion sur les façons de mettre en chantier un changement de culture dans la fonction publique, en collaboration avec les organisations syndicales. Il ne s'agit pas de réduire les budgets ou les services, au contraire; il s'agit de mettre plus que jamais l'État québécois au service des gens.

Un rapport d'impôt unique

L'État doit évidemment fournir les meilleurs services publics possibles à la population, mais il doit aussi éviter de leur rendre la vie difficile par des impôts excessifs et une réglementation inutilement tatillonne. Notamment, notre Comité croit qu'il est urgent d'alléger le fardeau imposé aux individus et aux entreprises du Québec en les libérant de l'obligation de remplir chaque année deux déclarations de revenus.

37. Le Parti libéral devrait s'engager à entreprendre rapidement des négociations avec le gouvernement du Canada afin de conclure une entente selon laquelle les Québécois n'auraient qu'une seule déclaration de revenus à remplir.

L'objectif ici n'est pas de donner plus de pouvoirs à un palier de gouvernement ou à un autre, mais de simplifier la vie des citoyens et des entreprises. Partageant cet objectif, Québec et Ottawa devraient parvenir à s'entendre sur cette question. En toute logique, comme c'est le cas pour la TPS/TVH, l'administration de la fiscalité sur le revenu devrait être confiée à Revenu Québec.

Le parti des PME

Même si les médias accordent beaucoup d'attention aux grandes entreprises dans leur couverture de l'actualité économique, 86,5% des emplois au Québec sont créés par les PME, dont 64,8% dans les petites entreprises (moins de 100 employés)²⁴. C'est donc dire que toute politique visant le développement économique du Québec doit porter une attention particulière aux PME.

Dans le cadre de sa tournée des régions du Québec, notre Comité a entendu des entrepreneurs souligner que le fardeau fiscal et administratif qui leur est imposé par l'État québécois est, avec la pénurie de main-d'œuvre, le principal frein à leur croissance. Cette conjoncture difficile n'est sans doute pas étrangère à l'importante hausse du nombre de faillites d'entreprises au Québec de 2022 à 2023 (+29,1%); six faillites d'entreprises sur 10 au Canada sont le fait de compagnies québécoises²⁵.

38. Le Parti libéral du Québec devrait, fidèle à son historique et en accord avec les recommandations de la Commission-Jeunesse, faire de l'allègement réglementaire une priorité et envisager une série de mesures visant à réduire le fardeau fiscal, réglementaire et bureaucratique des PME.

24 <https://ised-isde.canada.ca/site/recherche-statistique-pme/fr/principales-statistiques-relatives-aux-petites-entreprises/principales-statistiques-relatives-aux-petites-entreprises-2022/#reparties>

25 <https://ised-isde.canada.ca/site/bureau-surintendant-faillites/fr/statistiques-recherche/statistiques-linsolvabilite-canada-juillet-2023>

PRÉPARER L'AVENIR

L'équité intergénérationnelle

Les défis que le Québec doit relever interpellent particulièrement les jeunes, qui auront à vivre avec les conséquences des choix que nous faisons maintenant.

Face à un avenir toujours plus incertain, tant aux niveaux social, économique, qu'environnemental, la jeunesse d'aujourd'hui recherche un parti politique capable de proposer de grands projets de société qui répondent à ces incertitudes. Elle souhaite une formation qui comprend ses craintes et lui offre une vision claire d'un Québec de l'avenir qui correspond à ses aspirations. Le PLQ peut et doit incarner cette ambition. Nous devons donc continuer d'être constamment guidés par le principe de l'équité intergénérationnelle.

39. Cela suppose d'assurer le respect des droits suivants pour la jeunesse québécoise :

- le droit à un environnement de qualité et en santé;
- le droit à de saines finances publiques;
- le droit à une éducation moderne juste et établie comme base de société;
- le droit à un Québec vert, prospère et inclusif.

Une vigie permanente de la révolution numérique

La révolution numérique s'accélère, notamment avec les progrès fulgurants de l'intelligence artificielle. Cette révolution soulève de nombreuses craintes, en particulier en matière d'emploi. Mais, pour les entreprises et les personnes qui pourront et sauront en profiter, elle recèle de formidables opportunités.

Malheureusement, l'évolution des technologies de pointe se produit tellement rapidement qu'il n'est pas facile pour les gouvernements d'y voir clair. Grâce entre autres à la création du MILA, l'Institut québécois d'intelligence artificielle, le Québec a la chance de pouvoir compter sur une expertise de classe mondiale dans le domaine.

40. Afin de permettre au gouvernement du Québec d'adapter rapidement ses politiques aux développements de la révolution technologique, un Comité

consultatif permanent sur l'intelligence artificielle et les nouvelles technologies devrait être formé afin de conseiller l'État en ces matières.

Une réforme du marché du travail

La pénurie de main-d'œuvre actuelle a pour effet d'empêcher l'économie québécoise de rouler à plein régime et prive ainsi l'État de ressources qui aideraient à fournir aux Québécois les services auxquels ils ont droit.

41. Le Parti libéral devrait proposer une réforme en profondeur du marché du travail qui s'attaquerait à la pénurie de main-d'œuvre. Une telle réforme devrait notamment :

- faire participer davantage les aînés, par exemple en rendant le crédit d'impôt pour prolongation de carrière remboursable;
- défiscaliser les heures supplémentaires;
- multiplier les initiatives visant à reconnaître la formation reçue à l'étranger par les nouveaux Québécois, de même que pour faciliter leur intégration à leur milieu de travail;
- miser sur la formation en cours de vie active afin de préparer la relève aux métiers d'avenir.

Conclusion

Ce rapport est avant tout celui des militants. Ceux qui par dizaines, le soir et la fin de semaine, ont pris le temps de réfléchir et de discuter avec nous de l'avenir du Parti libéral du Québec. Ceux qui nous ont fait parvenir des documents de référence. Ceux qui ont consigné leurs commentaires par écrit. Et ceux, nombreux, que les membres du Comité ont croisés ou à qui nous avons parlé au téléphone ou par visioconférence.

Durant sa tournée des différentes régions du Québec, le Comité sur la relance du PLQ a rencontré des militants lucides quant à la situation difficile du Parti, mais convaincus et déterminés à participer à sa reconstruction. Partout, les gens nous ont dit qu'il y avait au Québec plus de libéraux que ce qu'indiquent les résultats des élections d'octobre 2022 et les sondages. Les observateurs ont tort : le PLQ est bel et bien vivant, bénéficiant d'une base solide dans toutes les régions de la province.

En discutant avec ces militants, nous avons acquis une conviction encore plus forte que seul le Parti libéral du Québec est en mesure d'offrir une alternative crédible au gouvernement de la CAQ.

Pendant nos consultations, il a beaucoup été question de « reconnecter » avec l'électorat québécois. C'est en effet essentiel. Toutefois, il y a une première étape à franchir : le PLQ doit « reconnecter » avec ses propres militants et sympathisants. Pour y arriver, il nous faut nous assumer comme Québécois, comme Canadiens, et comme libéraux. Il faut cesser de se laisser définir par nos adversaires et mettre de l'avant, avec fierté et conviction, nos idées et nos valeurs.

Il faut aussi, les gens nous l'ont dit partout, être présents sur le terrain. Dans bien des régions, les militants ont déploré l'absence du PLQ dans les événements et débats propres à leur région. En l'absence de ténors libéraux, les autres partis prennent toute la place. Le travail de notre Comité n'est donc que la première étape dans la nécessaire reconstruction du Parti libéral du Québec.

S'affirmer, rassembler, prospérer : telle est la vision libérale pour le 21^e siècle. Le Québec pourra relever les défis considérables auxquels il fait face s'il s'affirme comme nation distincte, s'il est uni plutôt que divisé, et s'il génère dans toutes les régions la richesse nécessaire pour atteindre une plus grande justice sociale, un développement durable et l'équité intergénérationnelle. Un Québec dynamique, ambitieux et ouvert sur le monde. C'est le projet de société rassembleur que le Parti libéral du Québec doit proposer à tous les Québécois.

Pistes de réflexion

S'affirmer

1. Selon le Comité, le PLQ devrait proposer l'adoption d'une Constitution québécoise, c'est-à-dire d'un document qui regroupe les règles, les normes et les conventions constitutionnelles régissant le Québec, et qui énonce explicitement les valeurs et l'identité québécoise. Nous notons que la Commission-Jeunesse du Parti a adopté une résolution en ce sens lors de son Congrès de 2019.
2. Le PLQ devrait envisager sérieusement l'instauration d'un mode de scrutin préférentiel. Les Québécois devraient avoir l'occasion de se prononcer à ce sujet.
3. Un gouvernement libéral devrait travailler avec Ottawa pour clarifier l'*Accord Canada-Québec relatif à l'immigration et à l'admission temporaire des aubains* de manière à étendre la compétence du gouvernement du Québec à l'admission de l'ensemble des travailleurs étrangers temporaires, y compris ceux passant par le *Programme de mobilité internationale*.
4. D'ici à l'adoption de la Constitution québécoise, les droits existants de la communauté anglophone à des services de santé et des services sociaux en anglais et à la gestion de leurs institutions d'éducation et de santé devraient être clairement reconnus par les lois pertinentes.
5. Le Comité est d'avis que le Québec devrait entreprendre des travaux avec ses partenaires provinciaux et fédéral en vue d'une réforme du Sénat canadien.
6. Le Comité est d'avis que le Québec devrait renouveler la Politique en matière de francophonie canadienne et adopter des mesures lui permettant de jouer un rôle véritable de leadership au sein de la francophonie mondiale.
7. Compte tenu des défis considérables auxquels font face les francophones du Canada, le Québec devrait amorcer des discussions avec les associations francophones du reste du pays sur l'opportunité de tenir des États généraux de la francophonie canadienne.
8. Avec le gouvernement du Canada et ceux des autres provinces membres, le gouvernement du Québec devrait s'engager pleinement dans la relance de l'OIF.

Rassembler

9. Le Comité est d'avis que le PLQ doit s'engager à reconnaître les lacunes des systèmes gouvernementaux actuels et à travailler conjointement avec les Premières Nations et les Inuit à développer leur capacité d'autonomie et à affirmer leur volonté de prendre en main l'avenir des futures générations.
10. Le Comité est d'avis que le PLQ devrait envisager l'adoption d'une Loi sur l'interculturalisme qui définirait les principes et les conditions sur lesquels reposent l'intégration des nouveaux arrivants, l'aménagement de la diversité culturelle et le vivre-ensemble.
11. Le Comité suggère que le PLQ réfléchisse aux mesures fortes qui pourraient être prises pour inciter les entreprises, dans le cadre de leurs pratiques de responsabilité sociale, à intensifier la présence du français dans leurs milieux de travail et d'en faire davantage pour intégrer en français des travailleurs immigrants.
12. Nous avons tout à gagner à faire rayonner notre expertise locale dans une pléthore de domaines, alors que nous jouissons déjà d'une réputation enviable auprès de plusieurs acteurs francophones.
13. Selon le Comité, le PLQ devrait élaborer une vaste réforme de l'enseignement du français.
14. Nous érigeons comme vision que ceux qui ont la responsabilité quotidienne d'enseigner à nos enfants doivent voir leurs rôles de passeurs culturels et d'agents de socialisation pleinement reconnus et valorisés par l'État québécois.
15. Cet engagement envers la profession enseignante doit aussi se traduire par un meilleur financement des infrastructures scolaires et par un soutien accru des écoles en milieux défavorisés qui, soulignons-le, doivent composer avec des réalités et des problématiques distinctes.
16. Selon le Comité, le Parti libéral du Québec devrait développer une philosophie renouvelée et élargie de l'école québécoise qui conçoit le pédagogue comme héritier, médiateur et passeur de repères socioculturels communs. Cela devrait se faire dans le cadre d'un projet social collectif rassembleur et susceptible de dynamiser le monde éducatif québécois et d'appuyer les enseignants dans leur vocation.
17. Afin de pacifier le débat, le Parti libéral devrait proposer d'amender la *Loi sur l'immigration au Québec* et de créer par ce biais un comité d'experts indépendants chargé de mesurer la capacité d'accueil et d'intégration du Québec en amont de la tenue de l'exercice d'élaboration de la planification pluriannuelle de l'immigration du gouvernement du Québec.

LE COÛT DE LA VIE ET LA JUSTICE SOCIALE

18. Le Comité invite le Parti libéral du Québec à réfléchir à l'adoption d'une Loi sur la protection contre l'inflation et sur l'accessibilité au logement, sur le modèle de la *Loi visant à lutter contre la pauvreté et l'exclusion sociale*, adoptée par l'Assemblée nationale en 2002.
19. Le Comité est d'avis que les libéraux pourraient promouvoir l'idée d'un Revenu minimum d'activité (RMA) que le gouvernement du Québec verserait à toute personne dont le revenu est inférieur à un seuil prédéterminé.

L'ENVIRONNEMENT ET LA LUTTE AUX CHANGEMENTS CLIMATIQUES

20. À notre avis, l'étude de mesures supplémentaires de réduction des GES, notamment dans les domaines des transports et des industries, devrait être une priorité pour le Parti libéral du Québec.
21. Notre Comité estime que le PLQ doit explorer toutes les idées novatrices permettant une production et une consommation plus intelligentes de l'électricité, tel le développement de ressources énergétiques décentralisées (RED), déjà prévu dans le Plan stratégique 2022-2026 d'Hydro-Québec.
22. Nous recommandons au Parti libéral du Québec de poursuivre ses efforts visant à inclure le droit à un environnement sain parmi les articles 1 à 38 de la *Charte des droits et libertés de la personne*.
23. Le Comité estime que les mesures proposées par le PLQ dans sa plateforme de 2022 demeurent pleinement pertinentes, notamment :
 - i. la mise en œuvre d'une Stratégie de protection des milieux naturels et de la biodiversité;
 - ii. le premier ministre du Québec sera directement responsable de l'atteinte des objectifs de la province en matière de réduction des émissions de GES;
 - iii. dans le cadre du Sommet sur l'avenir du Québec, l'organisation d'une COP-Québec, afin de faire le point sur les mesures de lutte contre les changements climatiques mises en place et de développer de nouvelles pistes de solutions.

24. Le Parti libéral du Québec devrait s'engager à autoriser tout projet d'exploitation de ressources naturelles s'il s'inscrit dans une stratégie gouvernementale, ou s'il contribue à l'atteinte des cibles environnementales du Québec en matière de lutte contre les changements climatiques et de transition énergétique. Un tel projet devrait aussi respecter les règles environnementales et les processus de consultation en vigueur.

UNE VISION ÉCONOMIQUE

25. Un gouvernement du Parti libéral du Québec devrait s'engager à tenir un Sommet sur l'avenir économique, social et environnemental du Québec.
26. Le Parti libéral du Québec devrait proposer la mise en place d'une véritable stratégie industrielle nationale, s'appuyant sur les forces vives de l'économie québécoise. La transition écologique, notre avenir énergétique et l'intelligence artificielle devraient se trouver au cœur de cette stratégie. Dans le cadre d'une telle stratégie, l'État devrait investir de manière significative, mais responsable, dans les secteurs choisis.
27. À l'image du rôle joué par le premier ministre Jean Charest dans la conclusion de l'Accord économique et commercial global entre le Canada et l'Union européenne, un gouvernement libéral devrait faire la promotion de nouveaux traités de libre-échange avec les pays d'Asie et d'Afrique.

LE DÉVELOPPEMENT DES RÉGIONS

28. Nous proposons la mise sur pied d'un nouvel outil régional décisionnel qui permettrait de concerter, de catalyser et d'orienter l'essor des différentes régions du Québec. Regroupant les élus, les acteurs économiques et les représentants de la société civile de chaque région, les Pôles de concertation régionale (PCR) seraient des instances autonomes. Elles seraient notamment responsables de l'élaboration d'un plan régional de développement économique et social.
29. Les PCR seraient aussi responsables d'évaluer les besoins de leur région en matière d'immigration.
30. Nous suggérons la mise sur pied, dans les régions qui le jugent opportun, de carrefours régionaux de la main-d'œuvre.
31. Le Parti libéral du Québec devrait s'engager à investir les sommes nécessaires afin de doter les régions de la province situées hors des grands centres de systèmes de transport collectif et de réseaux routiers modernes et efficaces, intra et interrégionaux.

32. Notre Comité suggère au PLQ de se pencher sur les formules possibles de représentation de la haute fonction publique dans les régions.
33. Nous recommandons la mise en place d'un nouveau programme québécois pour le développement des régions, géré par les Pôles de concertation régionale.
34. Le Comité recommande de revoir la fiscalité des travailleurs et des entreprises présents en région afin de permettre une plus grande attraction et rétention de la main-d'œuvre et de favoriser le repreneuriat, la relève entrepreneuriale et le transfert familial.
35. Le Comité propose de réactualiser le Plan Nord de sorte que le Nord québécois devienne un véritable levier de création de richesse et facilite la transition écologique de l'économie, notamment l'atteinte des objectifs du Québec en matière de carboneutralité.

UN GOUVERNEMENT AU SERVICE DES QUÉBÉCOIS

36. Le Comité propose au Parti libéral du Québec de lancer une réflexion sur les façons de mettre en chantier un changement de culture dans la fonction publique, en collaboration avec les organisations syndicales. Il ne s'agit pas de réduire les budgets ou les services, au contraire; il s'agit de mettre plus que jamais l'État québécois au service des gens.
37. Le Parti libéral devrait s'engager à entreprendre rapidement des négociations avec le gouvernement du Canada afin de conclure une entente selon laquelle les Québécois n'auraient qu'une seule déclaration de revenus à remplir.
38. Le Parti libéral du Québec devrait, fidèle à son historique et en accord avec les recommandations de la Commission-Jeunesse, faire de l'allègement réglementaire une priorité et envisager une série de mesures visant à réduire le fardeau fiscal, réglementaire et bureaucratique des PME.

PRÉPARER L'AVENIR

39. Assurer le respect des droits suivants pour la jeunesse québécoise :
 - i. le droit à un environnement de qualité et en santé;
 - ii. le droit à de saines finances publiques;
 - iii. le droit à une éducation moderne juste et établie comme base de société;
 - iv. le droit à un Québec vert, prospère et inclusif.

40. Afin de permettre au gouvernement du Québec d'adapter rapidement ses politiques aux développements de la révolution technologique, un Comité consultatif permanent sur l'intelligence artificielle et les nouvelles technologies devrait être formé afin de conseiller l'État en ces matières.
41. Le Parti libéral devrait proposer une réforme en profondeur du marché du travail qui s'attaquerait à la pénurie de main-d'œuvre. Une telle réforme devrait notamment :
- i. faire participer davantage les aînés, par exemple en rendant le crédit d'impôt pour prolongation de carrière remboursable;
 - ii. défiscaliser les heures supplémentaires;
 - iii. multiplier les initiatives visant à reconnaître la formation reçue à l'étranger par les nouveaux Québécois, de même que pour faciliter leur intégration à leur milieu de travail;
 - iv. miser sur la formation en cours de vie active afin de préparer la relève aux métiers d'avenir.